



HAL
open science

Le mausolée de Vervoz (Belgique) dans la cité des Tongres, entre agglomération routière et villa

Catherine Coquelet, Jean-Luc Schütz, Fabienne Vilvorder, Éric Goemaere

► **To cite this version:**

Catherine Coquelet, Jean-Luc Schütz, Fabienne Vilvorder, Éric Goemaere. Le mausolée de Vervoz (Belgique) dans la cité des Tongres, entre agglomération routière et villa. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2019, Monumentum fecit: Monuments funéraires de Gaule romaine, 76 (1), pp.187-212. 10.4000/gallia.4609 . hal-02321333

HAL Id: hal-02321333

<https://hal.science/hal-02321333>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le mausolée de Vervoz (Belgique) dans la cité des Tongres, entre agglomération routière et *villa*

Catherine COQUELET*, Jean-Luc SCHÜTZ**, Fabienne VILVORDER***
avec la collaboration d'Éric Goemaere****

Mots-clés. *Restitution, Lucius Poblicius, togatus, Attis, frise d'armes, sphinge.*

Résumé. *Connu depuis la seconde moitié du XIX^e s., le mausolée de Vervoz-Fecheroux, érigé dans la cité des Tongres, a été revisité sur la base d'un inventaire exhaustif de quatre cent deux fragments exposés, pour les pièces les plus significatives, au Grand Curtius de Liège (Belgique). Le mausolée est comparable au célèbre monument funéraire du légionnaire Lucius Poblicius et de sa*

famille, situé à Cologne (Allemagne). Il signalait, à environ 150 m de l'agglomération routière de Vervoz traversée par la chaussée Tongres-Metz, la présence d'une élite locale, sans doute un vétéran et sa famille, installés dans la partie orientale du pagus Condrustis dans le courant de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Édifié sur un podium, le mausolée sera encadré de six tombes, dont la plus ancienne, celle d'un enfant, était abritée dans un tombeau circulaire en pierre de type italique.

The mausoleum of Vervoz (Belgium) in the *civitas* of the Tungri, between roadside agglomeration and *villa*

Keywords. *Reconstruction, Lucius Poblicius, togatus, Attis, frieze of weapons, sphinx.*

Abstract. *The mausoleum of Vervoz-Fecheroux, erected in the *civitas* Tungrorum, has been known for a long time and was recently further investigated on the basis of an exhaustive inventory of four hundred and two fragments displayed, for the most significant pieces, at the Grand Curtius in Liege (Belgium). The mausoleum is comparable to the famous funeral monument of the*

legionnaire Lucius Poblicius and his family in Cologne (Germany). It reveals, about 150 m from the agglomeration of Vervoz, crossed by the Tongeren-Metz roadway, the presence of a local elite, probably a veteran and his family, settled in the eastern part of the Condrustis pagus in the first half of the 1st century AD. Built on a podium, the mausoleum was surrounded by six tombs, the oldest of which was a child's circular Italic-style stone tomb.

Translation: C. COQUELET

Le mausolée appartient à un ensemble funéraire implanté aux abords de l'agglomération romaine de Vervoz, relevant de la cité des Tongres et, plus précisément, du *pagus Condrustis* (Herinckx 2008 ; Raepsaet-Charlier 2013)¹. Cette étape routière, située au sud-est de l'actuelle commune belge de Clavier, est

liée à la voie Tongres-Metz qui, après avoir franchi la Meuse sur un pont à Amay, traverse le *pagus* selon un axe nord-sud entre le Hoyoux à l'ouest et l'Ourthe à l'est (fig. 1). Si les premiers vestiges connus de ce village-rue, situé à 19 km de l'agglomération fluviale d'Amay, sont datés vers 40 apr. J.-C., la liaison entre Tongres et Metz devait exister au moins à partir de 10 av. J.-C. (Corbiau 2005).

Formée sans doute lors du séjour d'Auguste en Gaule entre 16 et 12 av. J.-C., la *civitas Tungrorum*, une cité majeure de la grande province de Germanie, sera intégrée sous Domitien,

1. Nous remercions Mesdames Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier (professeur émérite, Université libre de Bruxelles) et Gabrielle Kremer (Institut für Kulturgeschichte der Antike, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Vienne) pour leurs conseils et les remarques judicieuses soulevées lors de la rédaction de cette contribution.

* Agence wallonne du Patrimoine, rue de Nivelles 88, B-1300 Wavre (Belgique). Courriel : catherine.coquelet@awap.be

** Département d'archéologie, Le Grand Curtius, Quai de Maastricht 13, B-4000 Liège (Belgique). Courriel : jean-luc.schutz@liege.be

*** Centre de recherches d'archéologie nationale, Université catholique de Louvain, INCAL, Institut des civilisations, arts et lettres, place Cardinal Mercier 53/L3.03.01, B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique). Courriel : fabienne.vilvorder@uclouvain.be

**** Service géologique de Belgique, Institut royal des Sciences naturelles, rue Jenner 13, B-1000 Bruxelles (Belgique). Courriel : egoemaere@naturalsciences.be

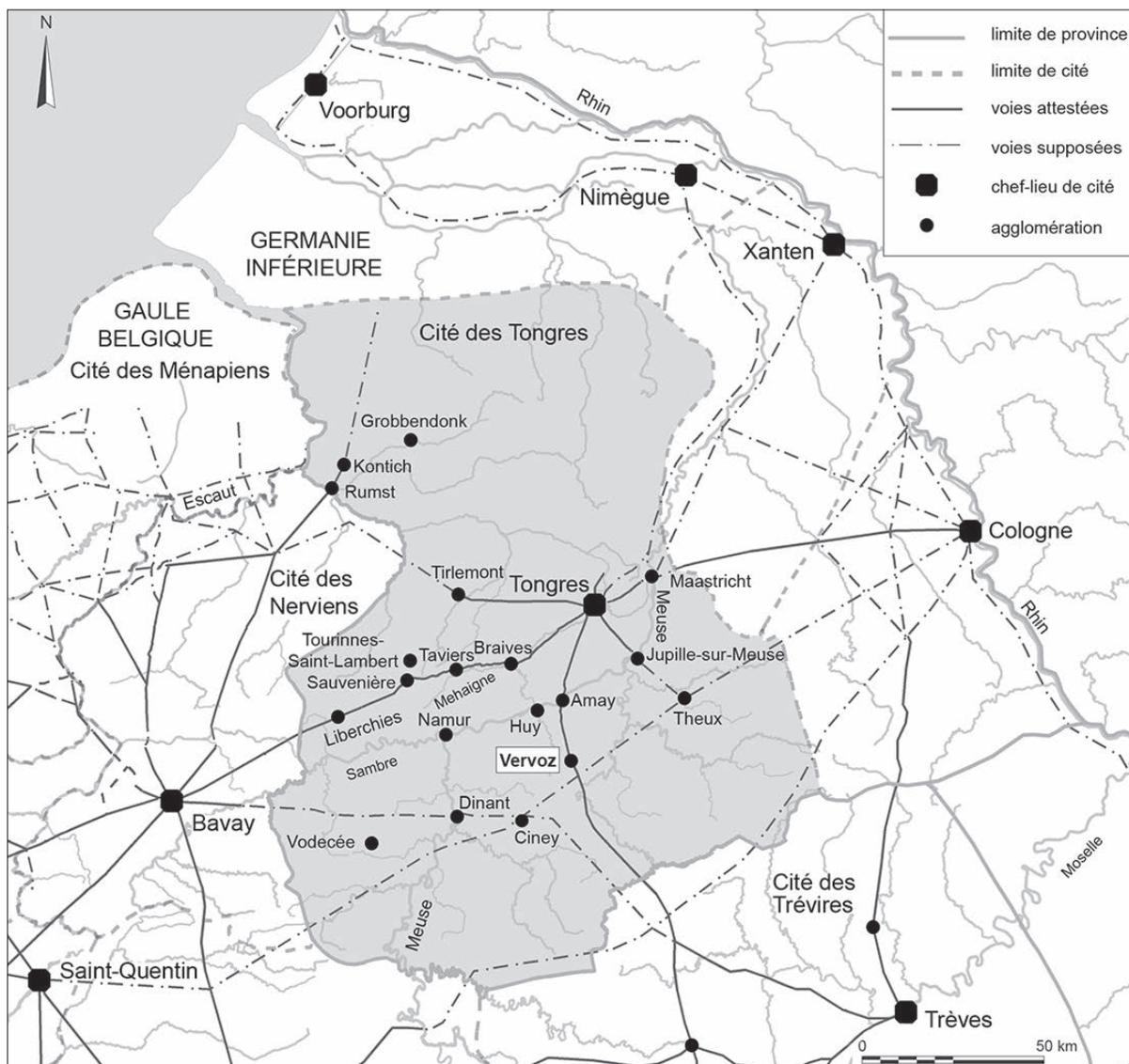


Fig. 1 – Localisation de l'agglomération de Vervoz (Belgique) dans la cité des Tongres (DAO : F. Vilvorder, CRAN/UC Louvain).

sans doute en 85, à la province de Germanie inférieure (Raepsaet 2013a). Les engagements du peuple condruse envers César ont vraisemblablement valu à ce dernier la pérennisation de son territoire en tant que *pagus* (Raepsaet 2013a). L'activité économique de ce terroir de crêtes et de dépressions, tournée vers l'agriculture et l'élevage, se mettra véritablement en place vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., avec l'installation de domaines ruraux de taille plutôt moyenne (Van Ossel, Defgnée dir. 2001 ; Lefert, Bausier 2013 ; Raepsaet 2013b ; Lefert 2018).

L'agglomération de Vervoz y tenait un rôle important avec l'implantation, dès le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., d'un sanctuaire à l'est de la bourgade (Witvrouw, Witvrouw 1975-1976) ou encore d'un quartier artisanal lié à une activité potière en périphérie septentrionale (fig. 2). La localisation exacte de la petite nécropole familiale reste imprécise à ce jour². Fouillée à environ 150 m au sud-ouest de l'agglomération antique, au lieu-dit Fecheroux, elle se trouvait sans doute à proximité de l'ancienne parcelle cadastrale n° 253, sur le flanc nord d'une petite dépression, entre les cotes 265 et 270 m.

2. Le dépouillement des archives nous a amené à relocaliser l'emplacement présumé du site.

LA DÉCOUVERTE D'UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE L'HISTOIRE DES RECHERCHES

Vers 1865, le baron Camille de Tornaco fit essarter plusieurs pâtures-sarts, parcelles de terres couvertes de broussailles et d'herbes. Au lieu-dit Fecheroux, parcelle cadastrale n° 253, les ouvriers découvrirent au sommet d'un petit plateau, « un amoncellement de pierres éparses sur un assez large périmètre présentant des restes de sculptures » (Dubois, Vaes 1942, p. 34). Le baron de Tornaco fit transporter une partie de ces fragments sculptés dans son château de Vervoz. Son fils aîné utilisa une partie des pierres dans la construction d'une petite grotte artificielle située en bordure d'étang, en face de la cour du domaine³.

En 1892, Charles-Jacques Comhaire, qui mena la toute première campagne de fouilles au lieu-dit Chambre de la Reine,

3. Plusieurs pierres présentent encore une décoration moderne de coquillages collés. Sur un fragment de toiture, les coquillages ont été disposés de manière à reproduire une date de lecture incertaine (1882), qui correspond vraisemblablement à l'année de construction de la grotte.

sur le site même de Vervoz⁴, découvrit cette curiosité lors de sa visite au château et formula par écrit le souhait de récupérer les pierres pour les déposer aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Bruxelles (Dubois, Vaes 1942, p. 58)⁵. Sans doute, devant le refus de céder les pierres de cette folie, qu'il décrit comme « un massif formé de pierres sculptées rassemblées en une sorte de grotte protégeant une source »⁶, le jeune érudit liégeois fit mouler le tambour d'Attis, considéré comme la pierre principale. Cette pièce exceptionnelle sera rapidement étudiée par l'historien et archéologue Franz Cumont (1900)⁷.

En 1895, tout en poursuivant le déblaiement des vestiges de ce qu'il croyait être une *villa*, découverts à la Chambre de la Reine, le tout jeune archéologue étendit ses fouilles au lieu-dit Fecheroux, distant d'environ 150 m (Dubois, Vaes 1942, p. 8)⁸. La vingtaine d'ouvriers engagés recueillit avec soin de nombreux débris de pierres sculptées dispersés dans un rayon de 15 à 20 m autour d'un massif de maçonnerie en pierre calcaire⁹. Un des ouvriers heurta avec son pic le goulot d'une bouteille en verre, découvrant fortuitement l'emplacement d'une sépulture romaine particulièrement riche en vaisselle en verre.

En 1900, Firmin Hénaux, un instituteur de la région, introduit une demande de budget importante auprès de l'Institut archéologique liégeois (IAL) pour fouiller la terre de « Ficheroux », comme il la nommait¹⁰. Il en dressa un croquis, non daté, conservé dans les archives de l'Institut (fig. 3). Un an plus tard, l'Institut entreprit des sondages sur l'emplacement présumé du monument, complétés par des tranchées en 1903 (Renard 1906, p. 97-99). Si seuls deux fragments de sculptures ont été identifiés, les fouilleurs ont rencontré une couche d'éclats de pierre de Longwy sur une surface de plus de 500 m², à une profondeur d'à peine 0,50 m. Ils signalent également qu'en déblayant le plateau, ils ont mis à découvert les substructions de trois petits bâtiments rectangulaires proches les uns des autres.

En 1905, l'instituteur, féru d'archéologie, fut autorisé à explorer plus largement la terre de Fecheroux. Les fouilles entamées dans le courant du mois d'août amenèrent à la découverte d'un ensemble funéraire exceptionnel composé de six tombes réparties autour du monument (fig. 4). Une centaine de fragments sculptés, parmi lesquels ceux d'une sphinge ailée, s'ajoutèrent à ceux recueillis vers 1865 et en 1895.

4. Cette campagne de fouilles était subventionnée par l'État et soumise à l'inspection d'Henri Schuermans, membre de la Commission de surveillance des musées.

5. Reproduisant le contenu d'une lettre du baron François de Tornaco, en réponse à la première demande datée du 3 mai 1892.

6. Lettre de C.-J. Comhaire à H. Schuermans, 16 février 1899. Archives de l'Institut archéologique liégeois (IAL).

7. Un tirage fut déposé au musée du Cinquantenaire à Bruxelles et un second au Musée archéologique de Liège. C.-J. Comhaire rappelle que le moulage est un dépôt qu'il a fait au Musée archéologique : carte postale adressée à E. Brahy, 14 février 1895. Archives de l'IAL.

8. La seconde campagne de fouilles au lieu-dit Chambre de la Reine s'arrêta le 6 avril 1895. À cette date, C.-J. Comhaire avait déjà terminé depuis trois semaines ses explorations au lieu-dit Fecheroux.

9. C.-J. Comhaire aurait récolté les premiers débris du monument de Vervoz en 1894. Copie manuscrite d'une lettre envoyée par C.-J. Comhaire à H. Schuermans, 18 mars 1895. Archives de l'IAL.

10. Copie d'un courrier envoyé par l'IAL à F. Hénaux, 11 septembre 1900. Archives de l'IAL.

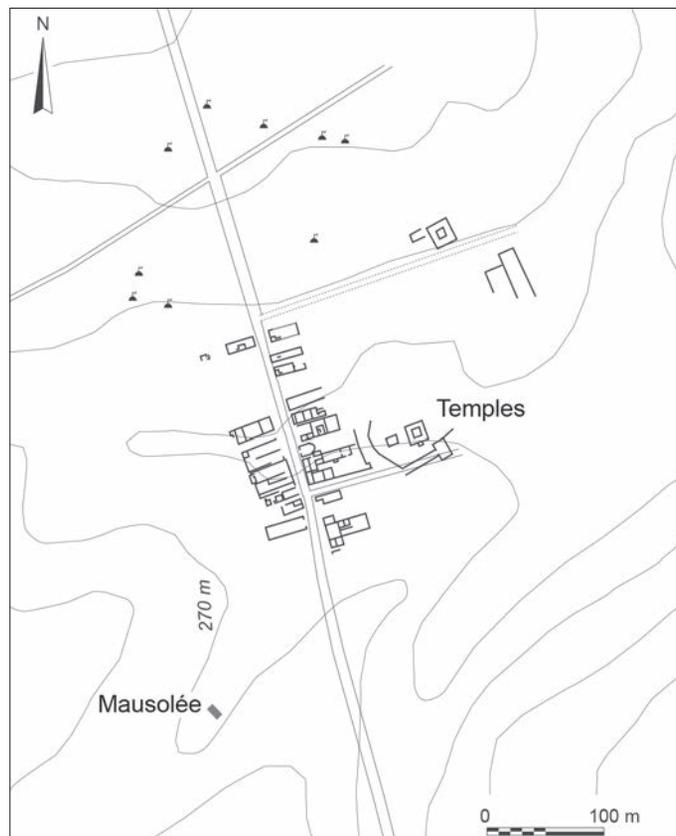


Fig. 2 – Plan général de l'agglomération de Vervoz (DAO : F. Vilvorder).

Les découvertes furent succinctement publiées l'année suivante (Hénaux 1906). Le tambour et la sphinge seront repris dans le recueil d'Émile Espérandieu (Espérandieu 1913, p. 208).

Dans le cadre de la valorisation des découvertes anciennes, une première étude – exhaustive – sera consacrée à la tombe mise au jour par C.-J. Comhaire et conservée aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles (Gueury, Vanderhoeven 1989). La seconde reprendra les recherches et l'ensemble du mobilier funéraire des fouilles menées pour le compte de l'Institut et conservé au Grand Curtius à Liège, sans aborder toutefois l'étude systématique du monument (Gueury, Vanderhoeven 1990)¹¹.

L'HISTOIRE DES ACQUISITIONS

L'histoire des acquisitions, par la Ville de Liège et l'Institut archéologique liégeois (IAL), des fragments architecturaux

11. Les fragments du monument funéraire de Vervoz qui n'avaient jusqu'alors pour ainsi dire jamais été inventoriés, furent triés et rangés dans diverses catégories. Ils portent depuis 1992 un numéro d'inventaire commençant par VFh (Vervoz, figurations humaines), VFa (Vervoz, figurations animales), VFi (Vervoz, figurations indéterminées), VI (Vervoz, éléments inscrits), VFv (Vervoz, fragments de vêtements drapés), VAb (Vervoz, éléments architecturaux, fragments de bases), VABD (Vervoz, éléments architecturaux, fragments de bandeaux décoratifs), VAC (Vervoz, éléments architecturaux, fragments de corniches), VACH (Vervoz, éléments architecturaux, fragments de chapiteaux), VAi (Vervoz, éléments architecturaux, fragments indéterminés), VAP (Vervoz, éléments architecturaux, fragments de pilastres), VAT (Vervoz, éléments architecturaux, fragments de toits), VIn (Vervoz, éléments indéterminés). De nombreux petits fragments présentant des traces d'outils portent simplement l'inscription VT (Vervoz, traces de travail). Cet inventaire a été complété à l'occasion de cette étude : les pièces nouvellement recensées portent un numéro d'inventaire commençant par MV (monument de Vervoz).

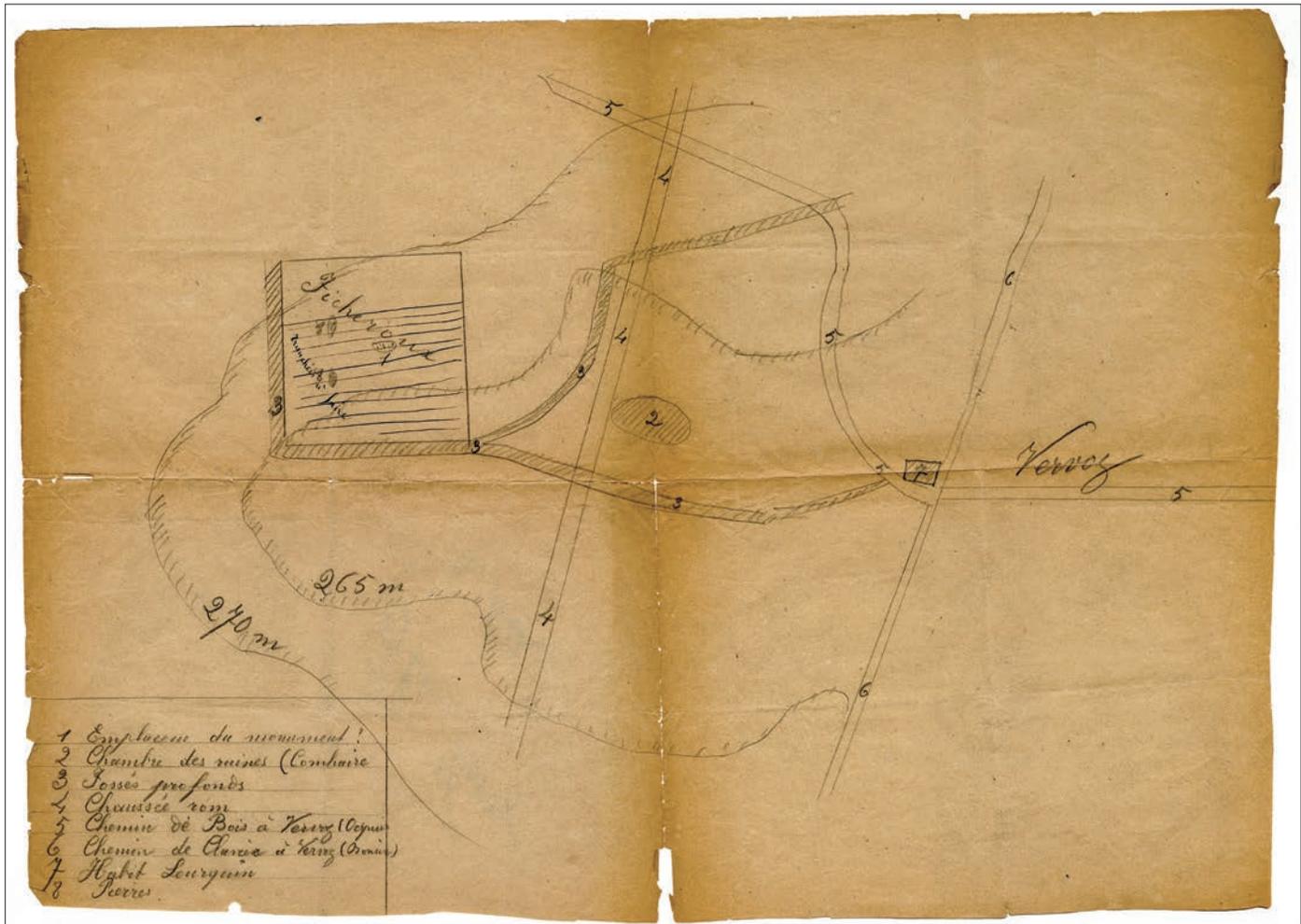


Fig. 3 – Croquis de Firmin Hénaux vers 1900 (Archives de l'Institut archéologique liégeois).

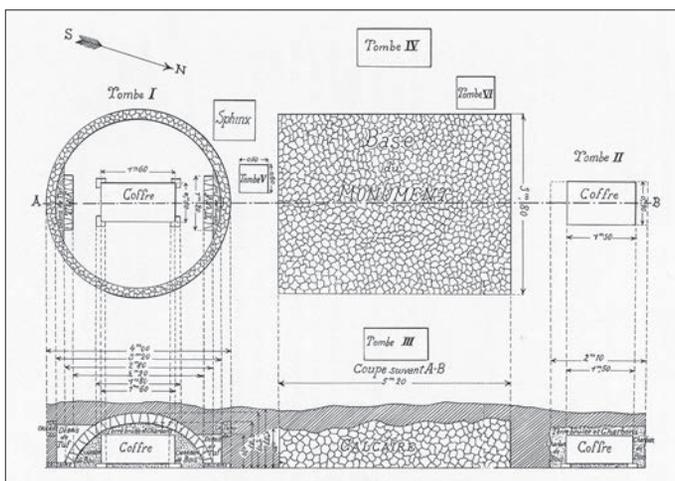


Fig. 4 – Relevé de l'ensemble funéraire de Vervoz par Firmin Hénaux (1906, pl. III).

du monument funéraire de Vervoz est particulièrement longue et complexe. Les fragments sculptés et le mobilier funéraire trouvés par C.-J. Comhaire en 1895 furent expédiés au musée du Vieux-Liège, cofondé avec Eugène Polain en 1894 et installé alors dans les locaux abandonnés de l'Académie des beaux-arts. À la fin de l'année 1898, Marcel de Puydt, vice-président de l'Institut archéologique liégeois et directeur du Contentieux de la Ville de Liège, parvint à régler seul la question de la donation

de Tornaco¹². Le 23 janvier 1899, après 33 ans d'attente, l'Institut reçut l'autorisation d'amener à Liège les 110 fragments sculptés qui constituaient la donation¹³. Il fit appel à F. Hénaux pour l'organisation du transport des pierres vers le Palais des Princes-Évêques, qui se déroula au cours de l'année 1900. La même année, l'Institut s'adressa à Henri Schuermans afin d'obtenir en dépôt les fragments sculptés découverts par C.-J. Comhaire. Ce dernier, entré en conflit avec l'IAL, fit expédier les pierres aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Bruxelles, malgré la dispense d'envoi formulée précédemment par H. Schuermans¹⁴. Après de nombreuses négociations, Eugène Van Overloop, conservateur en chef des Musées fit réexpédier à Liège, par voie de chemin de fer, les onze caisses marquées « temple ». Un inventaire sommaire des 347 fragments fut dressé, dont seuls 21 ont été brièvement décrits et mesurés, certains d'entre eux ayant été rapidement esquissés¹⁵. Enfin en 1905, la collection fut enrichie d'une centaine de fragments suite aux découvertes de F. Hénaux.

12. Projet de lettre de M. de Puydt à E. Van Overloop, 20 août 1900. Archives de l'IAL.

13. Document manuscrit de Lucien Renard destiné à F. Cumont, intitulé *Le Monument de Vervoz*, 15 juillet 1900. Archives de l'IAL.

14. Courrier de H. Schuermans à J.-E. Demarteau, 21 juin 1900. Archives de l'IAL.

15. Inventaire des débris daté du 14 avril 1901 (deux pages). Archives de l'IAL.

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE

L'unique relevé publié à l'époque restitue quatre tombes privilégiées en coffre, encadrant de manière symétrique la base d'un mausolée (fig. 5)¹⁶. La tombe I se trouve monumentalisée par une construction circulaire en pierre de 3,20 m de diamètre, abritant le coffre recelant l'ossuaire d'un enfant âgé entre 6 et 8 ans. Elle était dotée d'un riche mobilier funéraire tout comme la tombe II, une sépulture de femme décédée entre 25 et 30 ans. Les tombes III et IV avaient été perturbées : toutefois après une étude approfondie, la seconde a pu être attribuée, avec toute la prudence qui s'impose, à la sépulture privilégiée découverte par C.-J. Comhaire, mais dont la localisation reste incertaine. Deux dernières tombes, V et VI, plus modestes, sont positionnées sur le relevé au droit du soubassement du monument. Elles ont été totalement saccagées et un seul tesson de sigillée a été recueilli dans le remblai de la tombe V. Les récipients en alliage cuivreux de Campanie et la vaisselle en verre des années 60-80 apr. J.-C., des trois ensembles conservés, reflètent un service de banquet tout à fait insolite en territoire condruze pour cette époque (Massart 2015, p. 30-31).

Les fondations du mausolée en « calcaire du pays », de 5,20 m de long sur 3,80 m de large sont orientées de leur long côté sur la chaussée antique. Elles sont figurées avec une épaisseur variable de 0,80 m au minimum d'après la coupe accompagnant le levé des structures, mais le fouilleur l'estime à 1 m (Hénaux 1906, p. 96-97). Au milieu de centaines de fragments de pierre recouvrant la fondation, ou l'entourant, reposait un bloc parallélépipédique en « calcaire de Longwy », vestige d'une maçonnerie en grand appareil. De 0,50 m de côté et haut de 0,40 m, il était pourvu de deux mortaises en queue d'aronde¹⁷. Seul le bloc au sphinx ailé a été localisé sur le relevé, entre la base du mausolée et le tombeau en pierre.

Des ensembles apparentés sont connus en Trévirie, tel celui de la villa de Newel (Allemagne) lié à un grand domaine rural. Un enclos quadrangulaire, jouxtant un *fanum*, englobe un pilier funéraire et plusieurs tombes monumentalisées par une construction circulaire (Cüppers, Neyses 1971)¹⁸. Un enclos pouvant être estimé à au moins 13,50 m sur 8 m devait sans doute également délimiter la petite nécropole de Vervoz-Fecheroux (fig. 5).

LA COLLECTION LAPIDAIRE

Le recensement effectué en 2018, dans le cadre de cette publication a permis de dénombrer 402 fragments de débris sculptés. En additionnant ceux mis au jour vers 1865 (110), en 1895 (347), en 1903 (2) et en 1905 (une centaine), on arrive à un nombre approximatif de 560 pierres¹⁹. Parmi les pièces

16. Les relevés des structures recèlent vraisemblablement une part d'interprétation et on soulignera l'absence de mesures pour les tombes perturbées.

17. Comme il n'est pas reproduit sur le plan des structures, il est difficile de dire si celui-ci se trouvait encore dans sa position initiale ou non.

18. Pour d'autres exemples, voir Gueury, Vanderhoeven 1990, p. 90-91.

19. Déjà, en février 1942, la conservatrice du musée Curtius écrivait qu'elle ne serait « pas étonnée qu'un certain nombre de fragments aient été semés lors des déménagements du musée, principalement lors du transfert du Palais (des Princes-Évêques) à la maison Curtius ». Lettre d'Hélène van Heule à l'abbé Dubois, 17 février 1942. Archives de l'IAL.

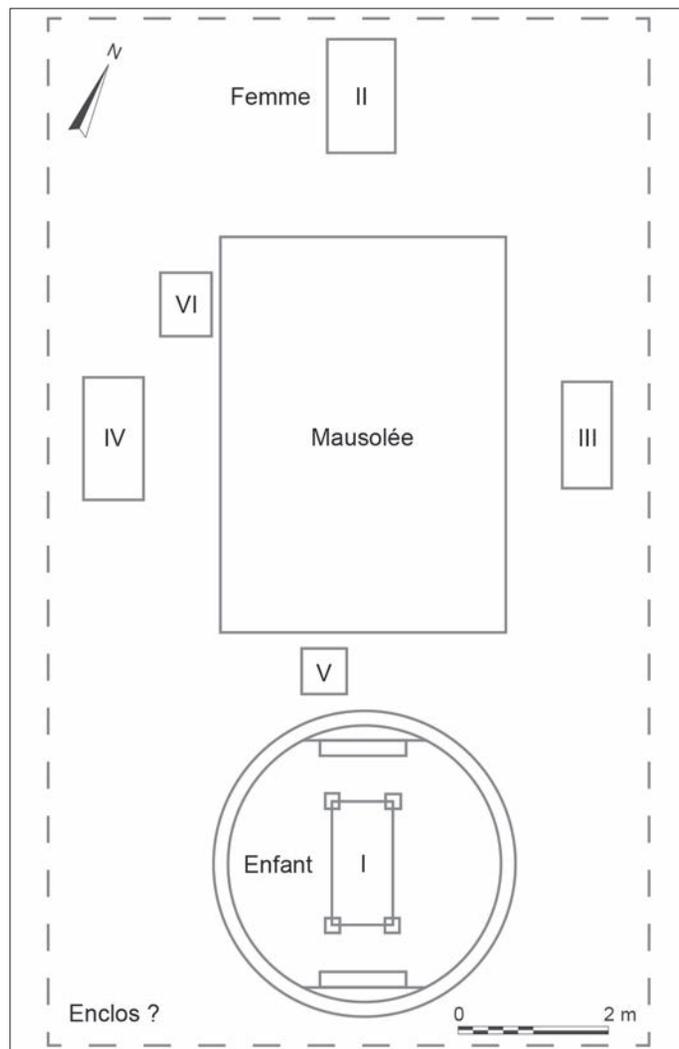


Fig. 5 – Plan schématique de l'ensemble funéraire de Vervoz (DAO : F. Vilvorder).

disparues figure la tête de sphinx illustrée dans le recueil d'Émile Espérandieu²⁰.

Sur les 402 artefacts, dont le musée du Grand Curtius expose les pièces les plus significatives²¹ – la majorité étant déposée dans ses réserves –, 302 conservent des traces de sculpture (fig. 6)²². Ces fragments de pierre calcaire, de petite

20. Dans la photothèque de l'Institut royal du patrimoine artistique IRPA/KIK, un chapiteau d'ordre corinthien (n° objet Irpa : 10141216) et un fragment de frise (n° objet Irpa : 10141226) ont été pris en cliché avec d'autres pierres de Vervoz en 1943. Ces pierres n'ont pas été retrouvées dans la collection. Il s'avère que la seconde pierre est publiée dans le recueil de É. Espérandieu sous le n° 7580 comme provenant de Tongres (1918, p. 202). Ce qui est par ailleurs confirmé dans un document d'archives de l'IAL. Le chapiteau d'ordre corinthien ne sera également pas retenu dans notre étude.

21. Il s'agit de la sphinge ailée, du pilier d'Attis et d'un animal identifié par M.-C. Gueury et M. Vanderhoeven comme un boviné (1990, p. 258-259, fig. 19, n° 11).

22. Deux blocs taillés dans la « Pierre de Dom-le-Mesnil » (identification réalisée par É. Goemaere), inventoriés respectivement MV 40 et VFh 2, doivent être considérés comme exogènes à la collection. Le premier est un buste acéphale (Gueury, Vanderhoeven 1991, p. 258, fig. 19, n° 5) et le second une pierre architectonique non illustrée. Peu présente durant la période romaine en cité des Tongres, la pierre de type Dom-le-Mesnil a connu une importation en région mosane durant le Moyen Âge pour l'architecture et la sculpture gothiques (Morel *et al.* 2012). Les autres éléments sont des blocs informes ou des pièces conservant uniquement des traces d'outils.



Fig. 6 – Vue d'ensemble de la collection lapidaire dans le dépôt de la Ville de Liège (cliché : C. Coquelet, AWaP).

taille pour la plupart, correspondent à des résidus de débitage, une activité menée dans la perspective de réduire les blocs à un volume quadrangulaire, par abattage des parties saillantes si nécessaire²³. Par conséquent, en dépit du nombre important de pièces, les tentatives d'assemblage se sont avérées extrêmement limitées.

La pierre a été identifiée par Éric Goemaere comme un produit issu de l'exploitation des meilleurs bancs de la « Pierre de Norroy », calcaire jurassique extrait et travaillé dans les carrières de plein air à proximité de Norroy-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) sur la rive gauche de la Moselle. Comme dans le cas d'autres carrières du Nord-Est de la Gaule (Dagmar 2002), des documents épigraphiques mentionnent la présence, comme carriers, de corps militaires détachés de leur unité (Bedon 1984, p. 45-46).

La grande qualité de cette « Pierre de Norroy » a favorisé sa large diffusion par voie fluviale. On la trouve déjà, au tournant de notre ère, dans la ville éphémère de Waldgirmes (Allemagne) à l'est du Rhin sur la Lahn (Brachert, Keller 2003), à Mayence (Allemagne) (Stribny 1987), à Strasbourg (Bas-Rhin) et Xanten (Allemagne) (Hartkopf-Fröder, Jodry 2016), à Neuss (Allemagne) et Colchester (Grande-Bretagne) (Hayward 2006 ; 2009), à Maastricht (Pays-Bas) sur la Meuse (Panhuysen 1996) et à Tongres (Belgique) ainsi que dans son arrière-pays (Coquelet *et al.* 2013 ; 2017).

23. Une partie d'entre elles devait être sans doute destinée à la fabrication de chaux, avec un débitage sur place.

LE MATÉRIAU DU MAUSOLÉE DE VERVOZ : LA PIERRE DE NORROY

Éric Goemaere

La totalité des fragments a été observée à l'œil nu et avec une loupe oculaire à grossissement x 10. Sur cette base a été identifié un matériau homogène, un calcaire tendre blanc grenu, appartenant au groupe des « pierres blanches » de Lorraine. Des fragments représentatifs ont été prélevés pour observation sous la loupe binoculaire et en pétrographie optique (lame-mince) ; la texture de ces échantillons a été également observée au microscope électronique à balayage (SGB-IRSNB).

Le calcaire apparaît gris sous la poussière du lieu de stockage et a dû faire l'objet d'un nettoyage dans un bain à ultrasons pour révéler sa couleur blanc crème. Sous le microscope optique polarisant, c'est un calcaire grenu bioclastique, pseudo-oolithique et bien cimenté montrant une enveloppe micritique (corticoïdes) autour des bioclastes et de rares ooïdes superficiels. Les fossiles sont constitués de fragments d'échinodermes,

de gastéropodes, de bryozoaires, d'algues calcaires, de coraux, d'éponges calcaires et de mollusques bivalves (Coquelet *et al.* 2013). Les grains présentent un classement moyen. Un ciment de calcite sparitique, parfois syntaxiale réduit la porosité. L'altération jaunâtre est très faible.

Ces critères permettent d'identifier le matériau comme produit à partir des meilleurs bancs de la « Pierre de Norroy ». Géologiquement, cette pierre appartient à la partie supérieure des Calcaires à Polypiers supérieurs, d'âge Bajocien Moyen (Dogger ou Jurassique Moyen). Ce calcaire jurassique a été exploité durant l'époque romaine à proximité de Norroy-lès-Pont-à-Mousson sur la rive gauche de la Moselle. Le matériau a pu ainsi suivre l'axe mosellan, puis rhénan jusqu'à Nimègue pour rejoindre le couloir mosan et enfin, après un déchargement, emprunter un itinéraire routier jusqu'au cœur du Condroz.

Hormis une inscription, 153 blocs – dont le tambour historié connu sous le nom de pilier d'Attis – ont été classés dans les décors architectoniques et 148 au sein des décors figuratifs. Chaque pièce a été photographiée, mesurée et sa description technique et stylistique versée dans une base de données.

L'analyse des décors architectoniques suggère qu'ils se rapportent à un même monument. Les fragments de chapiteaux corinthiens partagent un même traitement des acanthes qualifiées de « lancéolées » ou « en feuille d'olivier ». Les chapiteaux composites forment également une série homogène. De l'entablement subsistent en revanche des fragments de frises et de corniches, mais aucune architrave. Les corniches sont conçues selon un même module, mais le soin apporté à leur ornementation varie de toute évidence selon leur position dans l'édifice. Il en va de même pour les éléments de toiture, dont l'ornementation en écailles est uniforme. Certains procédés d'exécution se repèrent par ailleurs sur des pièces différentes, comme le creusement d'une échancrure le long des motifs sculptés en méplat, celui de rainures pour figurer la structure d'une feuille sur un modillon ou pour souligner le cœur d'une rosette sur les corniches.

En revanche, la qualité d'exécution des décors figuratifs se révèle très variable : le façonnage grossier de la sculpture acéphale d'un animal, identifié au départ comme un boviné (Gueury, Vanderhoeven 1990, p. 259) et que nous proposons d'interpréter plutôt comme le corps d'un félin, contraste nettement avec le soin apporté aux autres œuvres en ronde-bosse de la collection, comme la sphinge ou le griffon. Enfin, l'analyse des 84 fragments de drapés conservés suggère qu'ils ressortissent à au moins trois sculptures de style différent, dont le personnage oriental sculpté sur le pilier d'Attis.

Nous proposons de rattacher une partie des blocs à un mausolée à deux étages, de conception très proche du monument de Lucius Poblucius élevé dans les années 40 apr. J.-C. à Cologne (Precht 1975). Le positionnement de ces fragments dans l'architecture du mausolée est argumenté ci-après. Un ensemble de 5 autres fragments entre vraisemblablement dans le décor du monument, mais leur interprétation et *a fortiori* leur position ne peuvent être établies avec précision²⁴.

OBSERVATIONS TECHNIQUES

LES TRACES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES BLOCS

Quelques rares traces de levage et d'assemblage, liées à leur mise en œuvre dans un grand appareil, sont visibles sur les blocs les mieux préservés. Le lit d'attente du bloc orné d'une frise d'armes (inv. SN 2000 AR 287) comporte une marque d'assemblage horizontal à son extrémité – une mortaise en queue d'aronde²⁵. Il présente, côté parement, une cavité carrée de 3,5 cm de côté destinée à recevoir un goujon. Au bas de la face de joint de la frise de rinceau VAi 10, très détériorée, a été aménagée une mortaise dont le scellement est aussi

vertical, haute de 6,7 cm, large de 4,8 cm et profonde de 2,5 cm. Une autre marque de levage identique est également visible sur le lit d'attente du pilier d'Attis.

Les lits non visibles des blocs portent des traces nettes de marteau taillant. Sur le lit de pose du bloc épigraphié MV 7, ces traces se prolongent jusqu'à son arête de parement ; une caractéristique déjà observée sur d'autres pièces²⁶. Les faces de joint sont dressées à l'aide de ce même outil, mais aussi plus rarement au pic ou à la broche, comme sur le lit de joint de la frise d'armes SN 2000 AR 287 et des frises VABD 1 et 2. Enfin, le marteau taillant a été aussi utilisé dans le layage parachevant les parements de certains blocs, comme celui orné d'un décor géométrique VABD 4. Les faces non sculptées des blocs ornés d'un treillis VABD 1 et 2 ont fait par ailleurs l'objet d'un traitement aussi fin que celui observé sur la base de pilastre VAb 1.

LES TRACES POSTÉRIEURES À LA MISE EN ŒUVRE

Des traces de ciseau sont visibles à la surface bûchée de plusieurs pièces déterminantes comme le fragment de toiture VAT II, le chapiteau corinthien VAi 3 et sur l'un des blocs orné d'un motif de treillis VABD 2. Elles apparaissent aussi clairement sur le flanc sculpté du griffon. Leur récurrence invite à les considérer comme des traces résultant d'une même séquence de travail, postérieure à la mise en œuvre initiale de ces blocs. Elles témoignent davantage du cycle de démontage du monument que de la récupération des pierres taillées dans la grotte du château de Vervoz : le griffon, par exemple, ne porte aucun stigmatisme caractéristique de ce remploi moderne. Les traces imputables à l'intégration des blocs dans cette folie sont en effet aisément reconnaissables : il s'agit de petits nodules de mortier gris adhérent dans certains cas aux faces arrachées, mais aussi aux faces sculptées des blocs, ainsi que de collages de coquillages de type vernis²⁷ sur le bloc de toiture VAT I et sur le champ vertical, sous le poitrail du boviné ou félin acéphale VFa 5 par exemple.

Sur certaines sculptures architectoniques, le profil mouluré a été adouci ou a même quasiment disparu sous l'effet d'un mécanisme naturel de dissolution du calcaire, dû à une exposition prolongée à l'air libre ; celle-ci est imputable au stockage d'une partie des blocs sur le site durant les travaux de recyclage ou à leur abandon ultérieur.

LES DÉCORS ARCHITECTONIQUES

LA COLONNE D'ATTIS, UN SUPPORT LIBRE D'ORDRE COMPOSITE

Aucun bloc n'est conservé dans son intégralité à l'exception du pilier d'Attis (Renard 1975 ; Cumont 1900). Haut de 0,70 m, le tambour possède un diamètre de 0,43 m au niveau du lit d'attente, et de 0,48 m au niveau du lit de pose (fig. 7, VFh 1).

24. Une étude détaillée de chaque pierre sera proposée dans un prochain *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.

25. Comme le bloc de grand appareil découvert par F. Hénaux au sommet de la fondation du monument.

26. Sur une série de blocs non illustrés, inventoriés MV 72, MV 77, MV 78, MV 90, MV 91, MV 147, MV 163 et MV 19.

27. Voir *supra*, n. 3.



Fig. 7 – La colonne d’Attis, proposition de restitution d’une colonne libre d’ordre composite (DAO et cliché : D. Mattiuz, Foyer culturel de Jupille-Wandre).

Il est orné de 20 cannelures et porte en haut relief le buste d’un personnage en costume oriental²⁸ et à l’attitude pensive, identifié comme un Attis *tristis*. Il ne nous appartient pas à ce stade de discuter de l’interprétation de cette figure que nous continuerons par commodité à appeler Attis. Pour le moment,

28. La sculpture de l’image divine sur le fût résulterait de la modification du projet initial d’une simple colonne cannelée selon F. Cumont (1900, p. 66). Le volume ne semble pourtant pas avoir été fortement entamé par les travaux de sculpture, et le bras gauche, traité en haut relief, débordé de celui du tambour.

intéressons-nous uniquement aux conséquences de sa restitution sur la conception de la colonne.

La figure est représentée de face, la tête tournée de trois-quarts vers la gauche et légèrement inclinée vers le bas. Elle s’appuie sur l’index de la main gauche repliée sous le menton, l’avant-bras collé tout contre le buste. Le visage est emprunt de gravité ; cette expression est accentuée par les lèvres pincées et surtout le contraste ombre/lumière résultant du creusement prononcé de la cavité orbitaire et de la pupille. Le nez est droit et le menton rond. Le personnage porte un bonnet phrygien (*pileus*)

d'où dépassent ses cheveux bouclés ; son buste est recouvert d'un drapé resserré sur l'épaule. Ce dernier se superpose à une tunique à longues manches serrées aux poignets (*tunica manicata*).

Trois arguments permettent de restituer une figure d'Attis en pied. Outre la forme de la colonne, parfaitement adaptée à ce mode de représentation (Walter 1970), la sculpture est interrompue au bas du tambour, suggérant qu'elle se prolonge sur l'élément porteur inférieur. Par ailleurs, au moins deux drapés, au style comparable à celui recouvrant le buste d'Attis, que nous qualifierons de plissé « en accordéon », ont été identifiés dans la collection. Comme le costume oriental est représenté de façon conventionnelle, ces deux menus fragments ont été repositionnés facilement. Ces petits blocs VFv 49 et 52, dont les plis droits se terminent en pince à bec, matérialisent le resserrement de la tunique à la taille du personnage ou sur le haut de ses jambes.

La silhouette du personnage, élaborée en fonction des proportions du buste conservé et des fragments associés, atteint une hauteur de 1,65 m environ. Cette sculpture a donc nécessité deux tambours supplémentaires sous le pilier d'Attis. Le diamètre de la base de la colonne, extrapolé à partir de ces trois tambours superposés, atteindrait environ 0,54 m. Cette valeur correspond au diamètre du tambour développé à partir du fragment VAP 1, aux cannelures plus larges (5,8 cm) ; ce fragment peut donc être en toute hypothèse associé à ce type de colonne. Comme il conserve un lit de pose, il convient de considérer que la base de la colonne a été façonnée dans un bloc indépendant du premier tambour du fût.

Selon Vitruve, le diamètre du fût mesuré à sa base est le module déterminant les proportions de la colonne. Ce rapport peut atteindre jusqu'à 1/10 (Vitruve, *De l'architecture*, III, 3, 10). Les éléments porteurs du mausolée de Lucius Pablicius, particulièrement bien conservé, sont construits sur un rapport de 1/7 pour les pilastres du podium ; 1/6,4 pour les éléments porteurs de l'étage (Precht 1975, p. 57). Le rapport 1/7 est également repris dans la restitution du Grabtürme 9 élaborée par Bernhard Numrich (1997), ainsi que pour les pilastres du podium et les colonnes de l'édicule du mausolée de Bertrange (Kremer 2009, p. 47 et 64). Si ce rapport de 1/7 est appliqué à la colonne d'Attis, nous obtenons une hauteur théorique de 3,64 m. La colonne devait donc comprendre un quatrième tambour de 0,70 m, certainement positionné cette fois au-dessus du personnage. Le fût mesurerait par conséquent 2,80 m de hauteur. Un module supplémentaire, pour la base et le chapiteau, porterait la hauteur totale de la colonne à 3,50 m, une valeur proche de l'estimation théorique.

Les dimensions du chapiteau couronnant la colonne d'Attis dépendent théoriquement de celles du fût : sa hauteur doit être équivalente au diamètre de la colonne à sa base, soit 0,54 m environ. Le diamètre du chapiteau à la base doit correspondre à celui du fût en son sommet, sachant que la rétraction habituelle du fût est estimée à 1/7^e du diamètre. Le chapiteau porté par la colonne d'Attis mesurerait donc environ 0,54 m de haut et posséderait un diamètre estimé à 0,46 m.

Les fûts historiés peuvent être couronnés d'un chapiteau d'ordre corinthien ou d'ordre composite (Walter 1970). Nous penchons cependant pour la seconde solution : la collection recèle en effet les restes de chapiteaux de colonne composite, mais aucun fragment assurément attribuable à un chapiteau de colonne corinthien. Les fragments VACH 1 (corne d'abaque),

VAi 20 (fleuron) et MV 4 (oves convexes) peuvent entrer dans la reconstruction d'un chapiteau composite à trois registres, dont les dimensions coïncident avec le calcul théorique exposé précédemment. Le fragment VACH 1 conserve une partie des registres supérieur et médian. Le registre supérieur est haut de 16 cm et le plateau d'abaque de 10 cm. La hauteur de la couronne du registre médian ne peut être estimée sur la seule base des éléments conservés. Toutefois, comme les proportions des différentes parties sont à peu près équivalentes, la hauteur du registre supérieur conservé pourrait servir de référence. Ce chapiteau mesurerait par conséquent 0,58 m de hauteur environ²⁹.

Le plateau d'abaque, aux cornes peu débordantes, est formé d'un cavet décoré de languettes inclinées et surmonté d'un rang de perles. Le calathos est recouvert de languettes et un listel en souligne le talon orné d'une tresse. Il porte au moins une couronne dont seule la retombée d'une feuille a été épargnée. À hauteur de l'échine, dont subsiste uniquement un motif secondaire en palmette, se développe une volute indépendante du calathos, enserrant une rosette à quatre pétales ponctuée d'un petit bouton central. Une feuille épouse la face extérieure de la volute, son extrémité pointue repose sur la retombée de l'acanthé ; une autre plus petite émerge de la volute et vient encadrer l'échine.

L'échine peut être reconstituée à partir du fragment MV 4, un ove convexe et étiré, enserré dans une coquille masquant un fer de lance dont seule la pointe dépasse. Chaque face accueillerait une suite de trois oves de ce type, dont la hauteur, estimée à 14 cm, s'accorde avec celle des volutes du fragment VACH 1. L'ove axial, à l'image de MV 4, resterait dégagé et les oves latéraux seraient en partie recouverts par le motif de palmette à trois brins.

La base de cette colonne devait sans doute présenter un profil mouluré de type attique, à double tore, semblable à celui de l'unique base de pilastre que recèle la collection (VAb 1). La hauteur de la base équivaut en moyenne à la moitié du diamètre de la colonne, soit 0,27 m.

En définitive, la colonne d'Attis possède assurément un fût de 2,80 m. Celui-ci est surmonté d'un chapiteau d'ordre composite d'environ 0,58 m. Sa hauteur totale doit donc être comprise entre 3,50 m, soit cinq fois la hauteur du fût, et 3,64 m, soit sept fois son diamètre inférieur.

UNE COLONNADE D'ORDRE COMPOSITE

Les similarités observées tant au niveau du décor que des dimensions du fragment VACH 1 avec neuf autres cornes d'abaque permettent de supposer que ces dix éléments font partie d'un même ensemble de chapiteaux, couronnant, au minimum, trois colonnes vraisemblablement de même hauteur que celle d'Attis. Sur le plan formel, quelques variantes d'exécution sont perceptibles pour la rosette, dont le bouton est parfois absent ou au contraire agrandi. À ces fragments s'ajoutent quelques pièces supplémentaires, comme les retombées des feuilles d'acanthé, aux digitations arrondies du registre médian, qui portent l'extrémité pointue de la feuille épousant la courbure de la volute (VAi 17).

29. Soit trois registres de 16 cm et le plateau d'abaque de 10 cm.

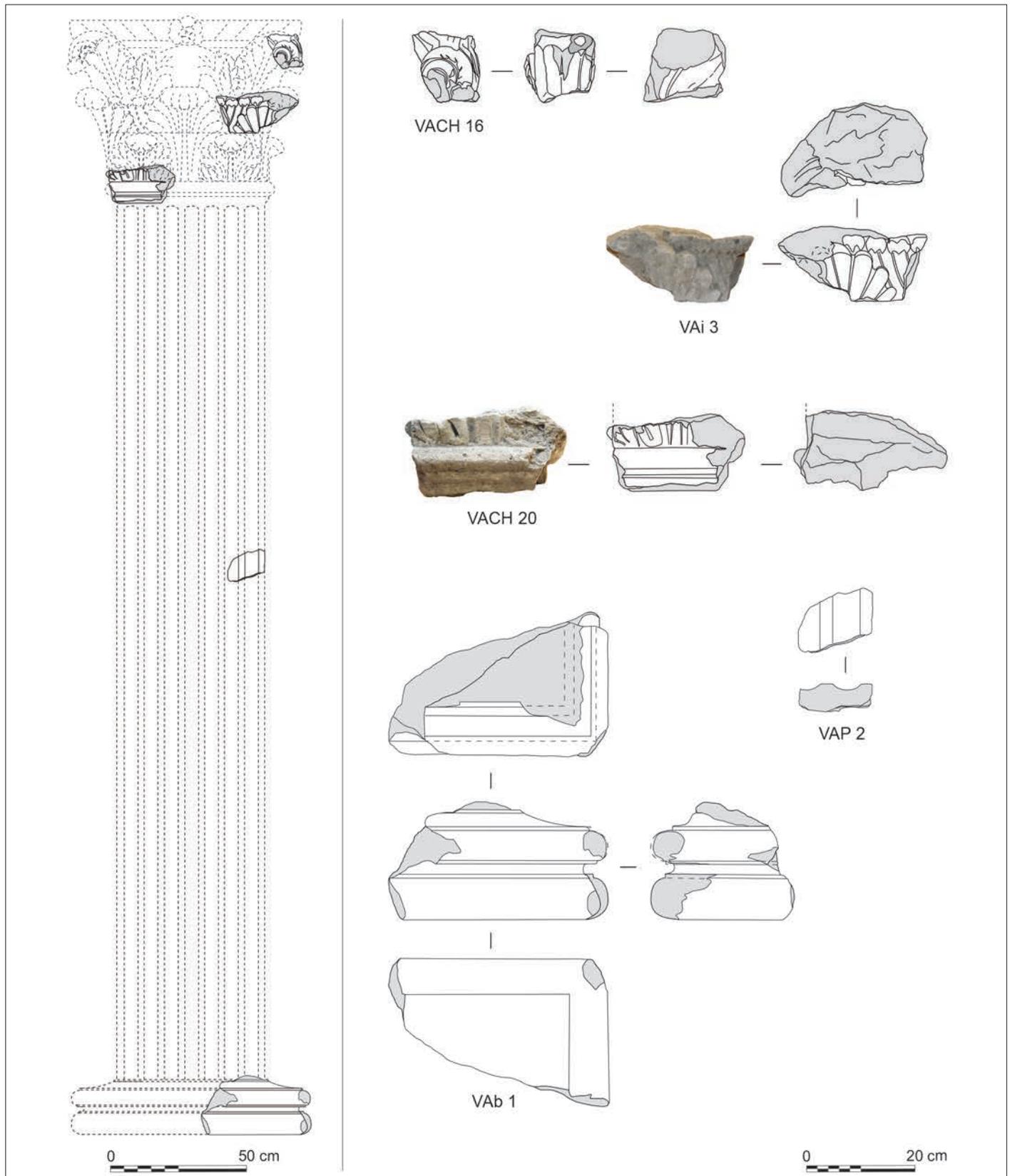


Fig. 8 – Restitution d'un pilastre d'ordre corinthien. Le dessin du chapiteau s'inspire d'un exemplaire provenant de Cologne (Kähler 1939, fig. 2, C20) (DAO et clichés : D. Mattiuz).

UN PILASTRE D'ANGLE D'ORDRE CORINTHIEN

La collection recèle plusieurs éléments susceptibles de se rattacher au pilastre d'angle d'ordre corinthien et notamment

(fig. 8), en premier lieu, le fragment VACH 20. Le chapiteau fait partie d'un bloc dont le parement se prolonge sur la gauche et accuse un retrait de 2 cm. La base de la corbeille est solidaire également du sommet du fût dont il est séparé par un

astragale lisse. De son ornementation subsiste la moitié d'une feuille d'acanthé, jusqu'à la nervure axiale plate, appartenant à la première couronne. La zone d'ombre entre les deux lobes contigus conservés prend la forme d'une goutte effilée.

La position de la feuille en limite de la corbeille invite à restituer une couronne se composant de deux feuilles complètes. La seconde couronne comporterait alors une feuille centrale complète et deux demi-feuilles prenant naissance entre celles de la première couronne. La moitié de la feuille d'acanthé préservée, large de 14 cm, permet de supposer que la largeur du chapiteau avoisine 0,59 m.

Si l'on considère que le chapiteau atteint également 0,59 m, chaque registre doit dépasser les 15 cm. La pièce VAI 3 pourrait dès lors être intégrée à son décor. Celle-ci appartient à un chapiteau de pilastre taillé dans deux blocs différents et conçu en trois registres. Ce fragment préserve la partie haute de la couronne supérieure ou registre médian, la partie basse de ce registre et la couronne inférieure étant sculptées sur un autre bloc, sans doute solidaire de l'extrémité du fût du pilastre. La feuille d'acanthé conservée sur une hauteur de 14 cm comporte des digitations qui, sur la partie la mieux préservée, se présentent en feuilles d'olivier. Elle recouvre partiellement un large caulicole. Le cornet est orné de trois incisions, sous une collerette de quatre sépales inversés.

En outre, la silhouette du chapiteau pourrait être complétée par la volute végétalisée VACH 16, associée aux chapiteaux corinthiens de la série C de Heinz Kähler (1939, p. 24-26)³⁰, dont le meilleur représentant est le chapiteau de la colonne de Jupiter de Mayence (Trunk 1991, p. 105-106 ; Brunet-Gaston 2007, p. 78-80).

Une autre pièce à associer à cet ordre est le petit fragment de fût de pilastre cannelé VAP 2, pourvu d'une cannelure de 5 cm de large, encadrée de deux listels de 2,6 cm. En tenant compte d'un nombre de sept cannelures, encadrées d'un listel de part et d'autre, la largeur du fût du pilastre atteindrait 0,56 m minimum.

Enfin, une base de pilastre d'angle attique VAb 1, malheureusement incomplète, comporte deux tores de 6 et 7,5 cm, séparés par une gorge de 3,5 cm. Le lit d'attente est bûché, de sorte que l'on ne connaît pas la hauteur exacte du profil mouluré, haut de minimum 0,20 m, ni, par conséquent, la largeur du fût du pilastre. Comme le plus long côté mesure 0,41 m et que le profil mouluré débordé de 18 cm au moins par rapport au fût, la longueur minimale de cette pièce est de 0,59 m et la largeur minimale du fût, 0,23 m. Ces valeurs apparaissent bien entendu déséquilibrées. Le rapport de proportion entre la base et le fût est en général de 1/2, ce qui porterait dans ce cas la largeur du support à 0,40 m minimum.

Les dimensions du fût extrapolées sur la base du chapiteau construit à partir des fragments VACH 20, VAI 3 et VACH 16, de la pièce VAP 2 et de la base VAb 1 sont donc suffisamment proches pour entrer dans la restitution d'un pilastre d'angle à chapiteau corinthien et base ionique attique, large de 0,56 à 0,59 m, haut de 4,13 m maximum.

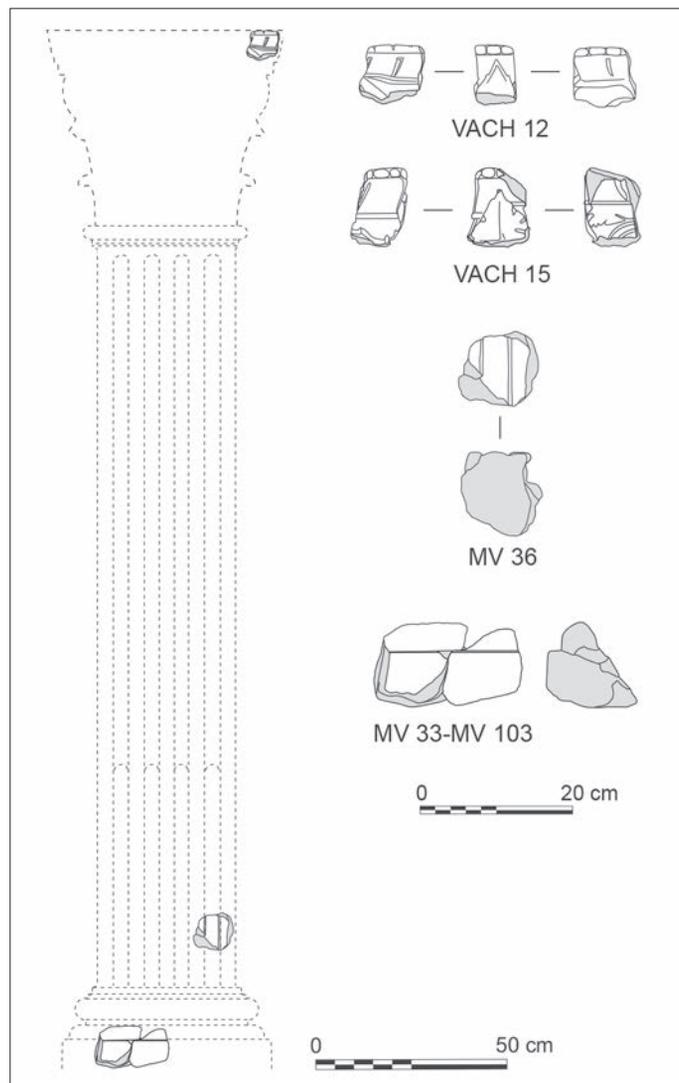


Fig. 9 – Proposition de restitution d'un chapiteau d'ordre composite de petite taille (DAO : D. Mattiuz).

UN PILASTRE COMPOSITE RUDENTÉ-CANNELÉ DE PLUS PETIT FORMAT

Plusieurs petits fragments de plateaux d'abaque (VACH 12 et VACH 15) présentent les mêmes décors que celui du chapiteau composite ornant le pilier d'Attis, constitué de languettes inclinées et d'un rang de perles (fig. 9). La feuille dressée au bout de la corne rend compte de la finesse d'exécution de ces pièces. Ces fragments constitueraient les uniques témoins d'un chapiteau apparenté, mais de dimensions plus réduites, puisque la hauteur du plateau n'excède pas 7 cm, soit les deux tiers environ de celui de la colonne d'Attis. Le type de support – colonne ou pilastre – ne peut être établi. Sans doute ce chapiteau couronne-t-il le pilastre rudenté-cannelé en son tiers inférieur, dont un unique fragment (MV 36) est conservé. La largeur de la rudenture est de 4 cm ; celle du méplat est de 2,5 cm. La largeur du fût avoisinerait les 0,38 m, pour une hauteur totale de 2,66 m. Quelques petits fragments dont le profil mouluré se caractérise par un tore (MV 33-MV 103) appartiennent peut-être à sa base. Cet ordre composite, plus petit que les autres, reposait peut-être sur un soubassement couronné d'une cimaise.

30. Exemple à comparer avec les fragments C2 et C3 (pl. 2), des chapiteaux provenant de Mayence.



Fig. 10 – La corniche modillonnaire corinthienne et ses variantes décoratives (DAO et clichés : D. Mattiuz).

UNE CORNICHE MODILLONNAIRE CORINTHIENNE

Les 83 fragments de corniches corinthiennes à modillons illustrent une même modénature, dont le degré de complexité des ornements végétaux et la qualité d'exécution varient (fig. 10). Une sélection en illustre ici les détails.

La pièce la plus représentative de la première série est l'angle de corniche VAC 7, haut de 0,27 m. Le larmier en doucine droite est orné d'un rai-de-cœur végétalisé et surmonté d'un bandeau lisse de 5 cm. La pièce comporte un modillon en forme de S à double volute dont les faces latérales restent lisses. Une torsade court le long des modillons et des caissons ornés de rosettes. En partie inférieure, ce bloc architectural conserve l'amorce du talon. Le bloc VAC 1, aux deux métopes lisses, permet de supposer que celles des autres exemplaires n'étaient pas décorées.

Les autres fragments illustrent la grande diversité d'exécution des ornements couvrant les différentes parties de la corniche, à savoir les feuilles des modillons, les rosettes des caissons et les rai-de-cœur sur le larmier. Ils ne livrent en revanche aucune information quant à la partie sous-jacente au talon.

La pièce VAC 3b possède un modillon orné d'une feuille d'acanthe symétrique au modelé souple, encadrée de deux filets, mais sur les autres exemplaires, la végétalisation de cette partie relève davantage de l'évocation schématique : celui de la pièce VAC 7 porte en effet trois registres superposés de sépales inversés et, sur la corniche VAC 1, la représentation d'une feuille transparait dans un simple jeu de rainures, marquant ainsi l'organisation de ses nervures. Le décor se limite parfois à une gravure encore plus simple, en forme de S comme sur le fragment VAC 11.

Les rosettes à quatre pétales dentelés et à bouton central couvrent tout le caisson (VAC 3b et VAC 7), sont bilobées (VAC 28) ou possèdent de petits pétales triangulaires supplémentaires autour du bouton (VAC 22). Sur le fragment VAC 4³¹, elles présentent six pétales arrondis soudés à leur base autour d'un bouton central – lui-même bien individualisé par un cercle rainuré –, jusqu'à huit pétales ovoïdes et un cœur plus large gravé d'une croix sur l'exemplaire VAC 32. Un seul fragment de corniche angulaire comporte une rosette à pétales tournoyants (VAC 25).

Le rai-de-cœur se compose quant à lui, dans sa forme la plus recherchée, de larges feuilles à nervure axiale et limbe arrondi et trilobé, alternant avec des fers de lance. Le limbe des feuilles est profondément découpé, comme sur les pièces VAC 3 et VAC 32. Leur pointe est coupée par le bandeau lisse sur la pièce VAC 7. Sur la corniche VAC 4, le rai-de-cœur porte des feuilles dressées de forme triangulaire, peu découpées, mais suffisamment espacées pour laisser apparaître l'entièreté du dard. La doucine droite présente un profil angulaire, moins souple que dans les exemplaires précédents.

FRISE D'ARMES ET FRISE DE RINCEAUX

D'une frise d'armes subsiste l'unique bloc SN 2000 AR 287 (fig. 11). Profond de 0,40 m et long d'au moins 0,44 m, son parement sculpté en méplat reproduit une composition de deux boucliers semi-cylindriques superposés, cachant partiellement une épée³². Sa hauteur peut être estimée à 0,30 m en fonction de la restitution de la partie inférieure du décor. La destruction du lit de pose ne permet pas de déterminer si ce bloc appartient à une simple frise ou à une frise architravée, ni la forme de l'architrave elle-même.

Deux autres blocs appartiennent à une frise de rinceau. Le premier, le fragment VAI 10, mesure 0,28 m de long et 17 cm de profondeur. Son lit de pose est conservé, indiquant que la frise a été conçue comme une assise indépendante de celle réservée à l'architrave sous-jacente. Du caulicole lisse jaillit une feuille à trois lobes. Sa terminaison renflée forme le bouton d'une fleur présentée de face, à quatre pétales, chacun marqué d'une nervure centrale profonde. La restitution de la partie haute du rinceau donne à ce bloc une hauteur de 0,30 m. Le style des éléments végétaux rappelle celui d'une frise découverte à Neuss, frise associée à un autre fragment portant un culot d'acanthes³³.

Le second bloc, VAI 11, appartient également à une frise au style très proche de celui du bloc précédent. Malgré la forte détérioration de la face sculptée se discerne encore l'extrémité d'un enroulement secondaire à terminaison renflée, formant le cœur d'une fleur à quatre pétales de plus petite taille et dont l'un des pétales est parcouru d'un sillon profond. Il est bordé par un groupe de feuilles d'où devait sans doute émerger un caulicole. Cette pièce n'a conservé aucun de ses lits, si bien que ses dimensions ne peuvent être établies.

31. Cette façon d'exécuter les rosettes se retrouve également sur d'autres corniches modillonnaires de Cologne, y compris sur celles du mausolée de Lucius Poblicius.

32. Cet assemblage figure sur d'autres monuments proches de Vervoz, comme le monument de Lucius Poblicius à Cologne (Precht 1975, fig. 39, n° 2).

33. Andrikopoulou-Strack 1986, fig. 39, cat. n° U 31 ; composition datée de la période néronienne (p. 148), attribuée non pas à un monument funéraire, mais au décor de la *Porta Praetoria* du camp romain.

UN PARAPET

Deux blocs (VABD 1 et 2) et quatre petits fragments portent un décor imitant un lattage de bois (VABD 5, 6, 7 et un petit morceau non illustré). Tous partagent le recreusement systématique du fond aux abords des motifs, l'échancrure ainsi créée permettant d'accentuer l'ombrage du treillis. Sur les deux blocs, hauts de 0,37 m et profonds de 0,24 m, le décor est complet : le champ central est encadré d'un bandeau de 10 cm en partie basse et d'une bordure de 4,5 cm en partie haute. La surface lisse de leur lit d'attente suggère que ce décor ne faisait pas partie de l'ornementation d'un mur aveugle. Il s'agirait plutôt de pièces composant une sorte de parapet (fig. 12). Un dernier fragment, moins bien conservé, comporte un motif en bandeau circulaire, dont l'ombrage est accentué en utilisant le même procédé (VABD 4).

TOITURE D'ÉCAILLES ET CHAPITEAU SOMMITAL

Parmi les onze éléments de couverture, dix portent un décor caractéristique de feuilles imbriquées, de format et d'exécution identiques – le dernier est lisse (fig. 13). Trois d'entre eux (VAT I, VAT II et MV 55) ont conservé leur lit de pose, offrant une pente de 60°. Le bloc VAT I appartient à l'un des arêtiers orné d'un bandeau lisse délimitant le décor sur le flanc droit de la toiture. Quant au fragment lisse MV 55, haut de 0,21 m minimum, il pourrait appartenir au bandeau soulignant l'égout de la toiture.

Le bloc de chapiteau VAI 8, haut de 18 cm, conserve deux lobes symétriques à cinq digitations lancéolées, encadrées par la naissance de deux feuilles d'acanthes, dont la plus petite digitation est conservée. Ce chapiteau se distingue du style de celui du pilastre corinthien par le mode d'exécution de ses digitations. Celles-ci apparaissent détachées les unes des autres ; elles sont particulièrement étirées et présentent un profil plat. D'après la taille des lobes conservés et en comparaison avec le chapiteau couronnant le mausolée de Lucius Poblicius, ce bloc ferait partie d'un chapiteau haut de 0,90 m et large de 0,65 à 0,70 m : une telle pièce a très bien pu servir de couronnement à une toiture de plan quadrangulaire.

LA RESTITUTION DU MAUSOLÉE

L'analyse exposée précédemment appuie l'existence de trois ordres. Le premier est illustré par une colonnade composite, haute de 3,64 m environ, dont les proportions et le style seraient conditionnés par la restitution proposée pour la colonne d'Attis. Elle serait formée d'une suite d'au moins trois supports, si l'on se fonde sur le nombre de cornes d'abaques identifiées dans la collection. L'ensemble suggère une construction partiellement ouverte. Le support type du deuxième ordre est un pilastre corinthien, haut de 4,13 m. Celui-ci doit en toute logique orner les angles d'une construction aux murs aveugles. La restitution du troisième se fonde sur très peu d'éléments et doit être envisagée avec prudence : il s'agirait d'un pilastre rudenté-cannelé d'une hauteur théorique de 2,66 m, couronné d'un ordre composite dont les quelques rares motifs conservés rappellent ceux de la

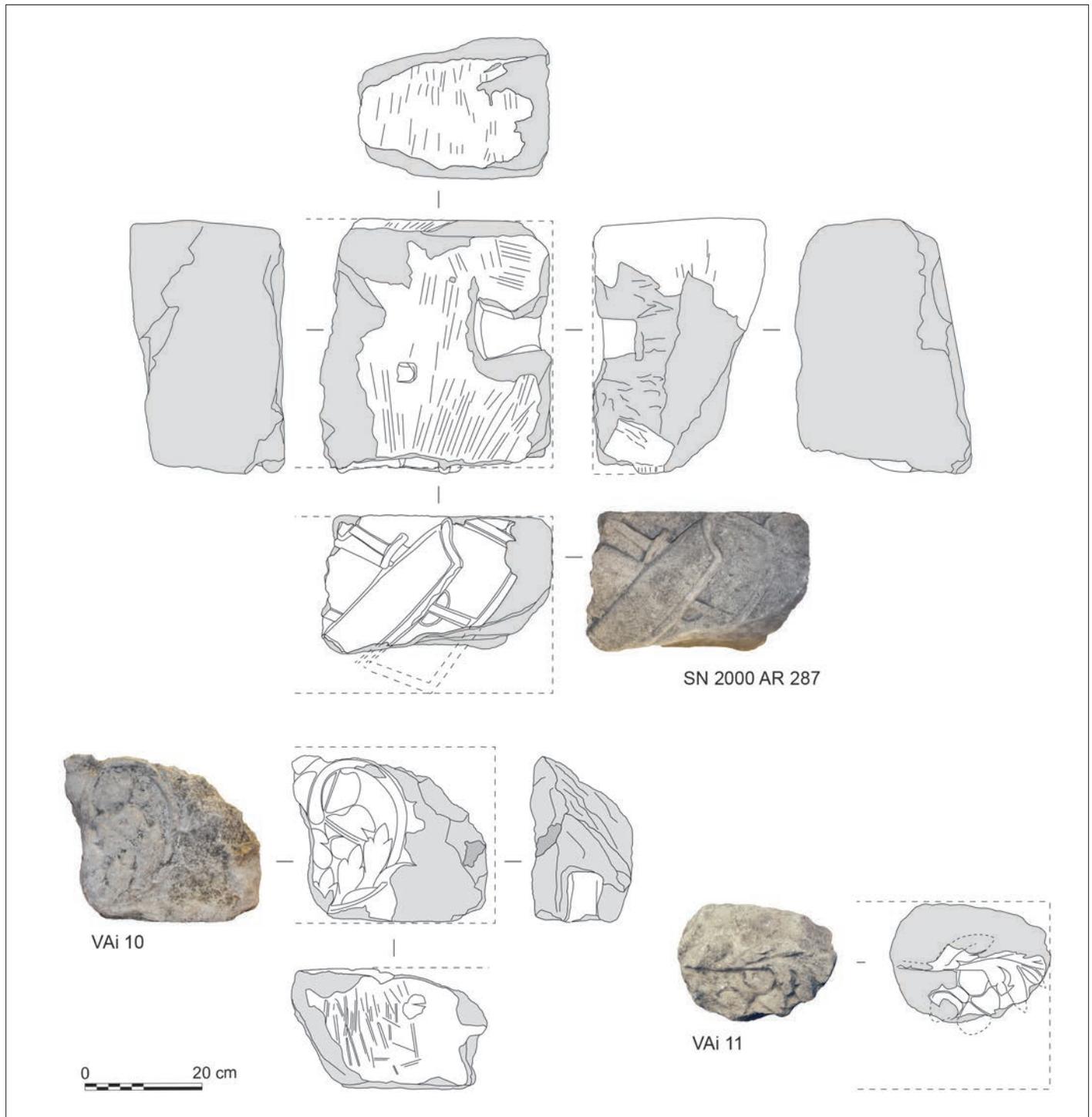


Fig. 11 – Frise d'armes et frise de rinceau (DAO et clichés : D. Mattiuz).

colonne d'Attis. Enfin, un entablement associant un modèle unique de corniche modillonnaire corinthienne à une frise d'armes et/ou de rinceau a dû couronner, selon toute vraisemblance, l'un ou l'autre de ces ordres. À ces éléments s'ajoutent une couverture de plan quadrangulaire dont la pente est inclinée à 60° et les restes d'un chapiteau au gabarit plus imposant, qui trouverait aisément place au sommet de la couverture en question.

L'attribution des éléments décrits ci-dessus à plusieurs monuments de forme et de taille différentes semble peu plausible, dans la mesure où les volumes induits par chacun des ordres peuvent difficilement exister indépendamment les

uns des autres. Par ailleurs, les styles des chapiteaux sont apparentés tant du point de vue de l'exécution des acanthes pour ceux d'ordre corinthien que de l'échine et du plateau d'abaque, seule partie préservée des chapiteaux composites. Les dimensions assez proches des deux ordres majeurs (la colonne d'Attis et le pilastre d'angle corinthien) et la taille supposée du chapiteau de toiture s'accordent parfaitement avec l'architecture d'un monument de très grande taille, comportant deux étages. Ajoutons qu'une seule fondation d'une ampleur suffisante pour supporter une construction monumentale a été reconnue sur le site.

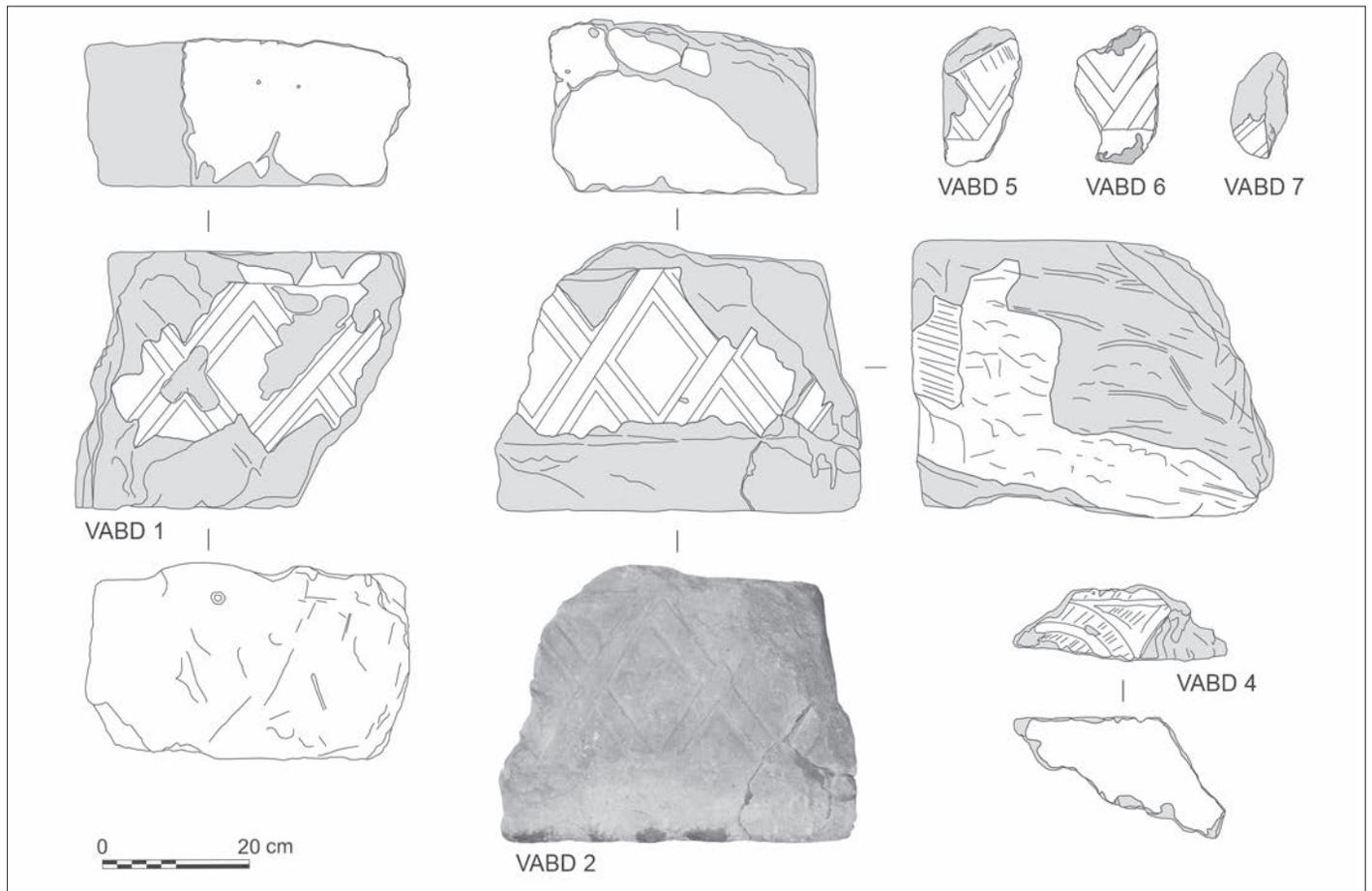


Fig. 12 – Blocs et fragments ornés d'un motif de treillis (DAO et cliché : D. Mattiuz).

LE SOCLE

Le radier de fondation, dont la puissance est inconnue, couvre une surface rectangulaire de 19,76 m². L'homogénéité de sa structure nous renseigne sur les capacités de portance attendues, égales en tous points de sa surface. En toute logique donc, la base de la construction doit être de plan rectangulaire. Nous pouvons supposer que le bloc en « Pierre de Longwy » aperçu à la surface de ce radier fait partie de la première assise (haute de minimum 0,40 m) en grand appareil non décoré, attribuable au socle du monument. Ce soubassement comporte, en théorie, une assise sommitale moulurée assurant la transition avec le volume du podium : dans le monument de Lucius Publicius, elle a été restituée à partir de deux blocs hauts de 0,30 m, occasionnant un retrait de 0,30 m sur le pourtour du monument (Precht 1975, cat. 42 et 43, fig. 38-39).

LE PODIUM

La taille maximale du podium dépend bien entendu de celle du soubassement, elle-même fonction des dimensions du radier de fondation, mais, comme nous venons de l'expliquer, le retrait occasionné par le soubassement ne peut être précisément établi. Par défaut, il conviendrait de le situer à 0,20 m sur le pourtour, ce qui semble être un minimum. Le podium n'a pu excéder 4,80 m en longueur et 3,40 m en largeur³⁴. Ses dimensions minimales

doivent en revanche être supérieures à celles de l'étage pour une question de stabilité. La longueur de l'étage dépend de la restitution d'une colonnade prostyle tétrastyle en façade, que nous détaillerons ci-après. Celle-ci mesurant entre 4,16 m et 4,32 m, la longueur du podium doit être supérieure à ces valeurs³⁵.

L'un des deux ordres majeurs définis auparavant, à savoir le pilastre d'angle corinthien, constitue le modèle de support flanquant les angles du podium : haut de 4,13 m, il est solidaire d'un mur aveugle. Sa base, particulièrement évasée, dépasse le bord du fût de 18 cm. Ce support est l'unique élément susceptible de servir de module pour la construction du podium. Sa largeur peut être répétée, si l'on considère le débordement de sa base et la nécessité de supporter l'étage, au maximum huit fois : le podium mesurerait de cette façon 4,36 m. En profondeur par contre, compte tenu du retrait minimal du soubassement et du débordement des bases des pilastres d'angle, ce module peut être répété seulement six fois, ce qui équivaut à 3 m – le podium mesurant 3,36 m.

Le choix de la frise de rinceaux pour orner l'entablement assurant la transition avec l'étage s'impose, la frise d'armes étant parfois réservée à la partie haute des monuments³⁶. Cette frise et la corniche modillonnaire qui la surmonte mesurent ensemble,

35. Aucune pièce n'apparaît décisée pour déterminer la profondeur du volume de l'édicule.

36. Sur le monument de Lucius Publicius (Precht 1975) et sur celui dénommé « Waffengrab » de Pola (Croatie) (Fischer 1996). Un pilier orné de ces motifs prend également place dans l'édicule du mausolée de Faverolles (Février 1993).

34. Soit un retrait de 0,60 m.

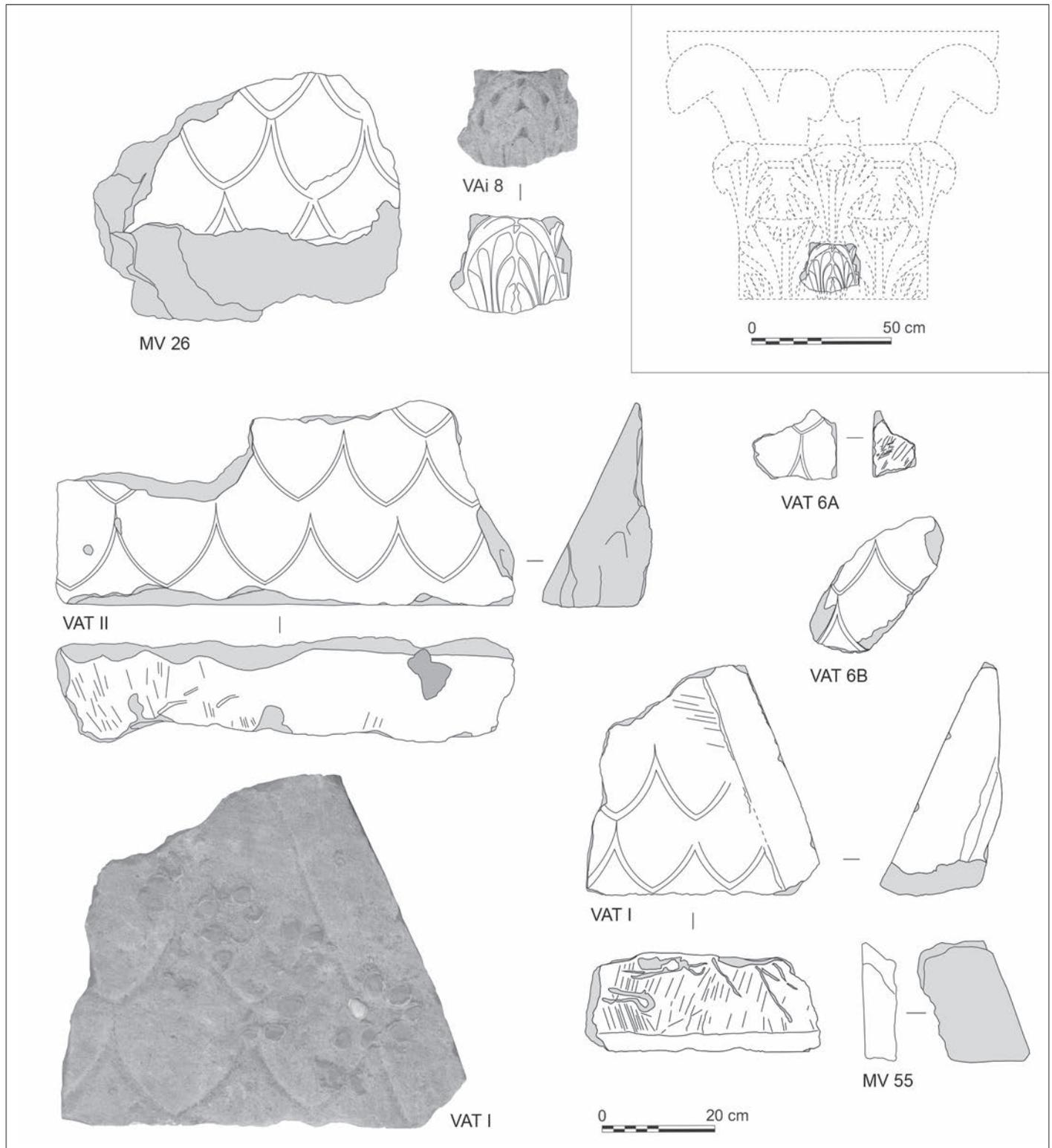


Fig. 13 – Blocs de couverture et chapiteau sommital (DAO et clichés : D. Mattiuz).

au minimum, 0,57 m de hauteur ; peut-être reposaient-elles sur une architrave sculptée dans une assise indépendante, mais aucun élément n'en a été conservé. Le fragment de frise ne livre pas d'informations suffisantes pour restituer le rythme de la composition et en fixer les éléments structurants, en dépit de la comparaison avec le bloc provenant de Neuss. Par ailleurs, nous ne connaissons pas sa position au sein de cette frise qui devait se développer sur au moins trois faces du monument.

UN ÉDICULE PROSTYLE TÉTRASTYLE

La colonne d'Attis, haute de 3,64 m, constitue l'élément clé de la restitution de cet étage communément orné en façade d'une colonnade, à laquelle nous proposons d'associer les restes de chapiteaux identiques – à quelques variantes près – appartenant à trois autres colonnes. Le rythme de cette colonnade est fondé sur le diamètre inférieur du fût. L'intervalle vitruvien le plus

étroit est dit pycnostyle (Wilson-Jones 2000, p. 120, tab. 6.1) ; il correspond à un entraxe de 2,5 fois le diamètre. La longueur totale de la colonnade équivaldrait par conséquent à huit diamètres et se développerait sur une longueur oscillant entre 4,16 et 4,32 m. Les trois espaces aménagés entre deux colonnes varient entre 0,78 et 0,81 m de long.

Il semble évident que l'Attis était sculpté pour être vu de face. Sa place à l'extrémité de la colonnade fait écho à celle proposée pour un pilastre historié représentant également un Attis dans l'architecture d'un mausolée, découvert en 1980 lors des travaux du nouveau Wallraf-Richartz-Museum de Cologne (Neu 1989, p. 256-257 ; bloc 4). La figure, conservée de la taille au genou, présente de fortes similitudes avec celle de Vervoz du point de vue de l'attitude du personnage comme du style du drapé. La forme du support diffère, mais la position de cette partie de la figure sur le bloc coïncide à peu de choses près avec la partie manquante équivalente du pilier d'Attis. La découverte du bloc, haut de 0,89 m, a donné lieu à la restitution d'une figure en pied avec des dimensions également proches de celles proposées pour l'Attis de Vervoz. Le fût se compose de trois éléments, pour une hauteur de 2,70 m. Ses caractéristiques techniques invitent à y reconnaître un pilastre d'ante, occupant le flanc de l'étage du mausolée d'époque flavienne (Neu 1989, p. 357). Une représentation identique ornait en toute logique l'extrémité opposée de l'édicule.

Les registres de l'entablement sont donc *a priori* fort similaires à ceux du podium. Aucune trace de l'architrave ne subsiste et la corniche est de toute évidence une réplique de celle couronnant le podium. La frise de rinceau fait place ici à une frise d'armes haute de 0,30 m³⁷, comme sur le monument de Lucius Poblucius.

Si la restitution de la façade de l'édicule apparaît assez aisée, son organisation interne reste incertaine. La partie arrière de cet étage est traitée dans les autres monuments comme une *cella*. Le troisième ordre hypothétique, un pilastre similaire à celui de la colonne d'Attis, mais de gabarit plus réduit, est sans doute à mettre en relation avec cette partie du monument.

À cet étage se rattachent également les blocs ornés d'un motif imitant un lattage de bois, appartenant à un parapet. Comme dans le mausolée de Bertrange (Luxembourg) (Kremer 2009, p. 62-63)³⁸, ces éléments ornent les murs latéraux de la *cella*. Ils viendraient buter sur la partie inférieure des colonnes historiées. Bien qu'incomplet, le plus long bloc mesure 0,50 m et à peine 0,37 m de hauteur : son décor s'organise comme celui d'une frise et non comme un panneau décoratif. Une telle disposition suggère que le motif se prolongeait sur un second bloc et qu'une assise de grand appareil venait la surélever, la frise servant de décor en partie supérieure. La hauteur du muret reste à définir : elle n'est peut-être pas conditionnée par celle des blocs de frise, mais doit logiquement leur être au moins égale. Le muret mesurerait par conséquent au moins 1 m de long et 0,74 m de haut.

Enfin, il convient également de s'interroger sur les dimensions maximales de la *cella* et sur sa forme. Sa longueur est

37. Peut-être incomplète en partie inférieure.

38. Également dans l'édicule du mausolée de Faverolles (Haute-Marne) (Février 1993). Ce type de décor est mis en œuvre dans la restitution du premier étage du mausolée d'Aulius Murcius Obulaccus à Sarsina (Italie) (Aurigemma 1963, p. 65-68).

fonction de celle de la colonnade ornant la façade, soit 4,32 m tout au plus. Sa profondeur est conditionnée par la longueur du parapet venant buter contre la colonnade. Compte tenu des observations précédentes, si l'on déduit de la largeur du monument le diamètre de la colonne d'Attis (0,54 m) et du parapet (1 m), la profondeur maximum du mur de la *cella* n'excède pas 1,80 m.

La façade de ce volume est parfois totalement ouverte comme dans le mausolée de Lucius Poblucius (Precht 1975, fig. 38), partiellement fermée par une arcade comme dans le mausolée de Bertrange (Kremer 2009), ou encore traitée comme un mur aveugle orné d'une porte fictive sculptée en bas-relief, comme sur le mausolée d'Aefionius Rufus à Sarsina (Aurigemma 1963, p. 25-61). La collection ne recelant aucune pièce susceptible d'entrer dans la restitution d'une arcade, restent les deux options d'une façade soit ouverte, soit aveugle.

UNE TOITURE PYRAMIDALE

Les éléments de couverture font partie d'une toiture de plan quadrangulaire ornée de feuilles imbriquées, type de couronnement largement diffusé en Gaule Belgique et en Germanie (Flutsch, Hauser 2012, p. 67, fig. 90 ; Scholz 2012, vol. I, p. 97 ; vol. II, carte 7). Nous avons privilégié un profil droit respectant une pente de 60°. Un bandeau lisse marque les arêtières. L'ensemble repose sur l'égout, constitué d'une assise non décorée haute de 0,21 m au moins.

La hauteur totale de la toiture dépend de son emprise à la base. La surface maximale occupée par le volume pyramidal est conditionnée par la profondeur maximale du monument, soit 3,36 m. En raison de son inclinaison et de la nécessité de ménager un plateau de 0,70 m de côté pour y asseoir le chapiteau corinthien, la toiture ne peut guère dépasser 2,30 m. La hauteur de la couverture et de son ornement sommital s'élèverait dès lors à 3,20 m environ.

LES NORMES ARCHITECTURALES

Si l'on s'appuie sur la succession des différentes parties architecturales précédemment décrites, l'élévation du monument atteint pratiquement 12 m. Cette estimation est certainement en dessous de la réalité, sachant que nous ne connaissons pas la hauteur exacte du soubassement et des entablements ; de plus, le chapiteau sommital a très bien pu servir lui-même de support à un dernier élément sculpté.

L'analyse des monuments funéraires mieux préservés tend à montrer un détachement certain des architectes par rapport aux principes vitruviens (Numrich 1997, p. 22-25). La masse architecturale des constructions semble cependant régie par des modules précis. Il peut s'agir d'une forme, comme la largeur des pilastres³⁹, le diamètre des colonnes à l'étage, mais aussi la mesure du pied monétal, comme dans le monument de Lucius Poblucius⁴⁰. Les proportions « idéales » des mausolées d'En Chaplix à Avenches (Suisse), fondées sur les nombres

39. Comme sur le pilier d'Igel en Allemagne (Numrich 1997, p. 26-29).

40. Il conditionne, de plus, la hauteur du monument : 14,80 m soit 50 pieds.

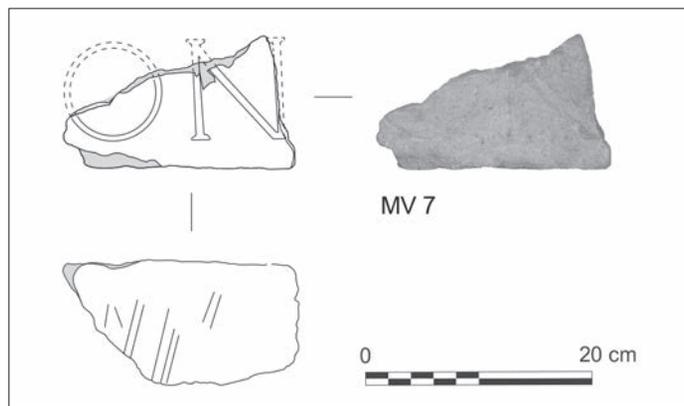


Fig. 14 – Petit fragment de l'épithaphe placée sur la façade principale du podium (DAO et cliché : D. Mattiuz).

parfaits⁴¹, illustrent quant à elles la volonté des bâtisseurs de concevoir une architecture générale harmonieuse.

La méconnaissance presque totale des volumes des blocs mis en œuvre dans le mausolée de Vervoz rend l'expérimentation difficile. Dans la réflexion développée à propos de la restitution du podium et de l'étage, la prise en considération des largeurs respectives des supports du podium et de l'édicule comme module semble mettre en évidence, en façade, une subdivision de chaque étage en huit parties. L'usage du pied monétal comme étalon de référence semble difficile à prouver pour les mêmes raisons. Signalons cependant que la hauteur du chapiteau de pilastre du podium est estimée à deux pieds et que la base du monument atteint pratiquement 15 pieds de long, pour une hauteur minimale d'un peu plus de 40 pieds. Ce rapport largeur/hauteur général, de près d'un tiers, est quasiment identique à celui du mausolée de Lucius Poblucius, haut de 15 m.

LE PROGRAMME DÉCORATIF

UNE INSCRIPTION SUR LE PODIUM

Seul un fragment portant les lettres N et O, hautes de 8,50 cm, subsiste de l'épithaphe (fig. 14, MV 7)⁴². Le sens de lecture ne peut être arrêté. La taille des lettres, assez réduite, en rendrait la lecture difficile si elle prenait place sur l'un des deux entablements : la dédicace trouve par conséquent sa place sur le podium. Par ailleurs, ce petit bloc conserve un lit intact portant des traces de taillant. La ligne dont il fait partie a été sculptée près de l'arête supérieure ou inférieure du parement d'un bloc.

LES PORTRAITS DE DÉFUNTS DANS L'ÉDICULE

Le rythme de la colonnade suggère la présence d'autant de portraits de défunts. Leur identité nous est révélée par les sépultures voisinant le monument. L'édifice est en effet encadré de deux tombes privilégiées, l'une de jeune femme, l'autre d'enfant.

41. Les nombres 10 et 16 : Flutsch, Hauser 2012, vol. 1, p. 125-127, en référence à Vitruve, *De l'architecture*, III, 1, 4-9. Voir aussi Gros 1976, p. 686-688.

42. *CIL XIII*, 3619 = *ILB*², 54.

La mise en valeur de cette dernière, abritée dans un tombeau, souligne l'importance du défunt en dépit de son jeune âge. Il s'agit vraisemblablement de l'héritier de la lignée familiale, dont le portrait a sans doute pris place aux côtés du commanditaire et de son épouse (fig. 15).

Plusieurs fragments appartiennent à une statue en ronde-bosse, grandeur nature, représentant un *togatus*, sans doute l'image du destinataire du mausolée : la tempe droite d'un visage masculin dont l'oreille est encadrée de courtes mèches de cheveux (VFi 2) et une main serrant un tissu (VFv 83). La façon caractéristique de représenter le drapé sur cette dernière pièce, en plis « côtelés », a permis de rattacher à cette figure d'autres fragments : le fragment VFv 3 notamment, étoffe au bel arrondi vers le bas, mais plié à angle droit en partie supérieure, dessine une partie significative de la toge dénommée *umbo* (Goette 1989). La pièce MV 42 pourrait correspondre au bord extérieur du *sinus*, pli retombant de la toge. D'autres drapés côtelés se rapportent à des parties secondaires de ce vêtement : le fragment VFv 79 couvre l'épaule droite ; la pièce VFv 84 est un petit pli flottant polygonal, sans doute celui pendant sous le bras droit. L'avant-bras droit est donc dénudé. Le drapé VFv 29 recouvrant le bras gauche est en revanche retroussé au niveau du poignet. Les fragments VFv 9 et 22 appartiendraient quant à eux à la partie inférieure de la toge.

De l'effigie du jeune héritier ne subsiste aucun élément significatif. En revanche, le bas d'une figure imberbe 3A appartient également à une statue grandeur nature. L'attribution au *togatus* est peu probable, car le modelé du visage est différent. La mâchoire inférieure, bien qu'assez large, n'est pas un trait physique discriminant pour établir le sexe de la personne représentée. Peut-être s'agit-il, comme nous le proposons dans la restitution, de la représentation d'une défunte épouse, dont l'épaule drapée MV 67 et quelques fragments du vêtement long sont conservés (MV 48, VFv 70, VIn 6 et VFv 46).

FRISE D'ARMES ET BARBARES ORIENTAUX

Par sa position en façade de l'édicule, au plus près des portraits des défunts, le pilier d'Attis apparaît comme une pièce maîtresse dans le répertoire iconographique du monument. Ute Klatt le rapproche de deux autres fûts appartenant à des édifices funéraires coloniaux⁴³. De dimensions proches, ils portent chacun l'image d'un barbare vaincu et dénudé⁴⁴. Leur inscription sur un élément porteur libre suppose que ces sculptures, hautes de 1,50 m environ⁴⁵, occupaient – comme le pilier d'Attis – une place privilégiée dans l'architecture de ces monuments, en exposant ces figures de barbare en façade.

La comparaison établie par U. Klatt entre le pilier et ces deux fûts historiés remet en cause la dimension divine de l'Attis *tristis* de Vervoz (Klatt 2001 ; Landskron 2005).

43. Les deux sont conservés au Römisch-Germanisches Museum de Cologne (inv. 23.641d et FB 81.26).

44. Les fouilles de la ville de Nimègue (Pays-Bas) ont révélé une représentation d'Attis sculptée sur un support recouvert d'écailles dressées, interprété comme le tronc d'un pin. Les deux fragments de la statue ont été découverts près du camp romain et sont attribués à un monument funéraire provenant de la nécropole (Vermaseren 1989, p. 1, cat. 2).

45. La restitution proposée atteint ici 1,65 m.

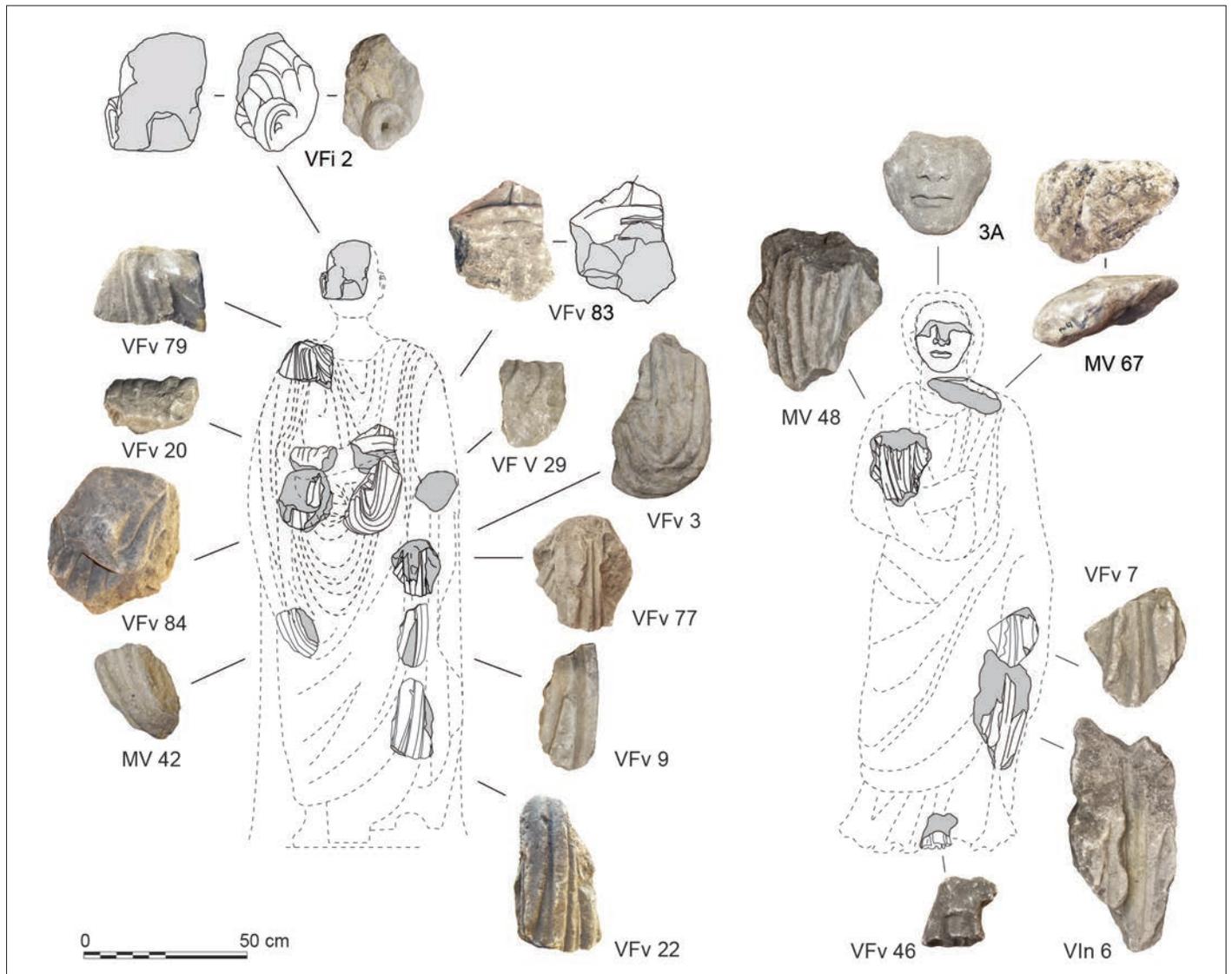


Fig. 15 – Proposition de restitution des défunts : statues d'un togatus et d'une femme en pied (DAO et clichés : D. Mattiuz).

Cette observation serait en effet plus pertinente pour les monuments élevés au cours du 1^{er} s. apr. J.-C. : le culte de Cybèle, dont Attis constitue le parèdre, s'est répandu à partir du règne de Claude, mais les premières manifestations matérielles d'une activité cultuelle en rapport avec cette divinité apparaissent vers la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. seulement, dans le milieu militaire⁴⁶. L'absence d'attributs caractéristiques tels le syrinx ou le *pedum* contribuent également à remettre en doute la lecture divine du personnage, de même que la double reproduction de ces images en façade principale (Neu 1989, p. 256-257) ou combinées avec d'autres figures barbares sur les faces latérales de certains monuments funéraires (Neu 1989, p. 255-256, cat. 4 ; Klatt 2001). Cette dernière association n'est d'ailleurs pas surprenante, puisque l'*Attis tristis* fait partie du plus large corpus des représentations de barbares orientaux (Bauchhenss 1997).

Sa bonne lecture dépendrait de son association avec la frise d'armes dans le décor de l'édicule. Les deux thèmes – frises

d'armes et barbares orientaux – entretiennent un rapport avec le monde militaire et font partie du répertoire iconographique des monuments triomphaux. La frise d'armes, illustrant un désordre continu et savamment organisé d'objets, ferait écho, selon Gilbert-Charles Picard, à la tradition de l'exposition d'armes au-dessus « des portes des villes, de temples, de maisons ou de portes sans rapport avec un édifice », une pratique garantissant la valeur prophylactique de ces lieux de passage (Picard 1957, p. 315-316 et p. 324)⁴⁷. Elle chargeait ces monuments d'une symbolique forte, comme pour les trophées, celle d'un changement d'état induit par leur franchissement. Le motif serait donc parfaitement adapté pour évoquer la rupture que constituent la mort et l'apothéose du défunt. Quant au second thème, celui du barbare oriental vaincu, il a rencontré un certain succès dans l'architecture triomphale, célébrant la victoire d'Auguste sur les Parthes en 20 av. J.-C. Transposé dans l'architecture funéraire, ce discours symboliserait le triomphe du défunt sur la mort, sa *virtus* et sa dignité (Klatt 2001 ; Landskron 2005).

46. Le culte ne serait pas connu à Cologne avant le 1^{er} s. apr. J.-C. (Klatt 2001, p. 69). Avant cette période, l'image d'Attis ne trouverait d'écho que dans la sculpture funéraire, ce qui rend cette identification également peu plausible. Sur le culte de Cybèle : Ferlut 2011, p. 237-246.

47. L'auteur voit dans cette tradition l'origine même des arcs de triomphe.

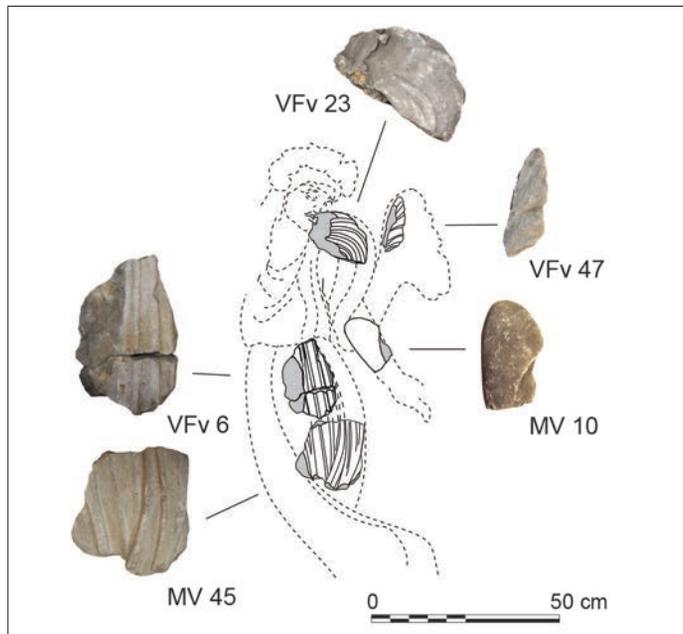


Fig. 16 – Proposition de restitution d'une figure de ménade inspirée du carton sculpté sur le monument de Lucius Poblicius à Cologne (Precht 1975) (DAO et clichés : D. Mattiuz).

UNE MÉNADE SCULPTÉE EN BAS-RELIEF SUR LE FLANC DE L'ÉDICULE

Parmi les drapés figurent deux pièces, VFv 6 et MV 45, dont le style évoque plutôt une figure féminine (fig. 16). Les deux pans d'étoffes à « plis espacés » forment un drapé en chiasme révélant la dynamique d'un vêtement long, contrecarrée par les mouvements de la figure qui le porte. Le personnage ne peut donc être la représentation d'une défunte, par définition statique. Ces caractéristiques s'appliquent par contre à l'image d'une ménade dansante, vêtue d'un chiton, dont d'autres fragments viennent compléter la silhouette, comme un drapé en éventail (VFv 47) et un avant-bras dénudé conservé jusqu'au poignet (pièce MV 10). Si l'identification reste très fragile au regard du faible nombre d'éléments, force est de constater certaines similitudes avec la ménade dite *chimairophonos* ornant le flanc de l'édicule du mausolée de Lucius Poblicius (Precht 1975, fig. 14)⁴⁸.

DES ACROTÈRES

Deux sculptures en ronde-bosse – une sphinge et un griffon –, de grande taille, présentent le caractère ornemental des effigies employées en acrotères dans d'autres grands monuments funéraires⁴⁹ (fig. 17).

48. Le carton de la ménade du monument de Lucius Poblicius à Cologne est sans doute le plus célèbre d'une série attribuée à l'artiste grec Callimaque, sculpteur et peintre du v^e s. av. J.-C. (Touchette 1995). Neuf variantes iconographiques de ménades dansantes (Hauser 1889), dont chacune porte un attribut distinctif (thyse...), les associent étroitement au culte dionysiaque. Elles renvoient à une scène de sacrifice célébrée par le chœur des bacchantes dans l'œuvre d'Euripide (*Les Bacchantes*, 135-139). Voir également Philippart 1930.

49. La collection lapidaire du mausolée C de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse) renferme deux sphinges hautes de 1,15 m placées, d'après la restitution du monument, aux angles supérieurs du podium autour de la *tholos*.

La plus impressionnante est la sphinge assise (VFa I-II-III) dont subsiste le flanc droit. Le rendu de la patte, de l'aile et de la poitrine pourvue à l'origine de quatre paires de seins témoigne d'une production de grande qualité. Conçue comme une œuvre libre haute de 1 m, la sphinge repose sur un socle épais de 10 cm (dont elle est solidaire), mesurant 0,50 m sur 1 m⁵⁰. L'absence de finition détaillée sur le revers de l'aile est typique des sculptures exposées en hauteur. Une patte féline VFa 4, dont le style et les dimensions sont proches de celles de la sphinge, pourrait appartenir à une sculpture identique.

Le profil du griffon à tête d'aigle nous est révélé par trois autres pièces : le flanc gauche du buste partiellement recouvert de petites plumes à la naissance de l'aile (VFf 1), un fragment de crête (VFf 13) et surtout l'œil droit souligné par une épaisse arcade sourcilière (VFf 11 et VFf 17). Cette créature est représentée sur deux bas-reliefs appartenant à des monuments funéraires rhénans datés du 1^{er} s. apr. J.-C.⁵¹ : le choix de la ronde-bosse souligne par conséquent l'importance accordée à cette œuvre⁵².

Dans la restitution du mausolée, le seul emplacement susceptible d'accueillir de tels ornements se situe près de la toiture, comme dans le monument de Lucius Poblicius. De part et d'autre, l'espace disponible mesure 1 m de large en façade sur une profondeur maximale de 3,36 m. Nous avons fait le choix de placer deux sphinges en façade du monument, mais l'espace est suffisant pour accueillir deux autres effigies. Dès lors, nous n'excluons pas la possibilité qu'un autre groupe de deux sculptures, en l'occurrence deux griffons, ait également orné la partie arrière du monument. Du fait de leur représentation conjointe, les quatre créatures partageraient une même signification symbolique et une même fonction apotropaïque (Delplace 1980, p. 284-315). La présence de quatre sculptures contribuerait par ailleurs à animer les flancs du monument, dont on peut supposer qu'ils bénéficiaient, comme la façade, d'un programme décoratif. Dans le mausolée de Lucius Poblicius en effet, les deux sculptures acrotères occupent tout l'espace : les tritons animent la façade de leurs mouvements et leur queue enroulée en orne les flancs.

LES AUTRES SCULPTURES

La collection a livré d'autres blocs façonnés dont l'interprétation demeure incertaine, et l'articulation avec le monument difficile à établir. Parmi ceux-ci figure une sculpture en

Les auteurs évoquent la possibilité d'une paire identique à l'arrière du monument (Mignon, Zugmeyer 2006, p. 304, fig. 9).

50. D'après le recensement établi par Jean-Noël Castorio et Yvan Maligorne, la sphinge de Vervoz serait l'une des plus grandes œuvres de ce type en Gaule et dans les Germanies (Castorio, Maligorne 2007, p. 42-43, fig. 18 et p. 45, tabl. II). Voir également Renard 1950.

51. Sur la tombe des *Cassii* à Mayence, datée de l'époque tibérienne (Selzer 1988, cat. 101), il encadre l'inscription commémorative, mais il apparaît également dans le couronnement d'un monument de Trèves, où deux griffons s'affrontent de part et d'autre d'une urne (Andrikopoulou-Strack 1986, p. 122).

52. Une sculpture en grès similaire a été découverte à Duppach (Allemagne) (Henrich, Tabaczek 2004). Pour la tête d'aigle : p. 27-28, fig. 16-17. Le griffon est assis, l'une de ses pattes repose sur un panier de fruits. La sculpture est associée au décor du pilier funéraire B daté de l'époque sévérienne : la restitution figure une paire de griffons encadrant la toiture du monument.

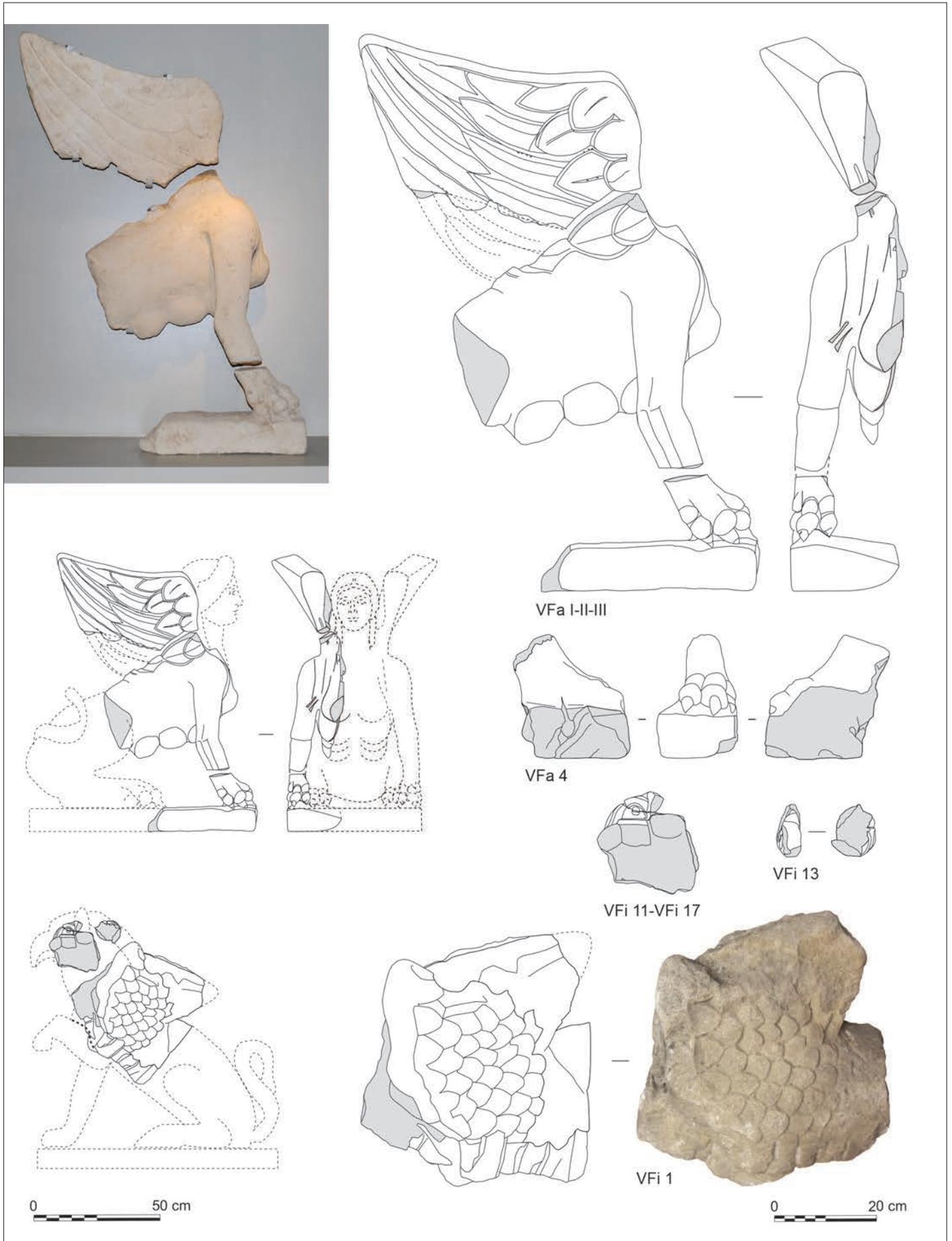


Fig. 17 – Deux sculptures libres monumentales, employées en acrotères (DAO et clichés : D. Mattiuz).

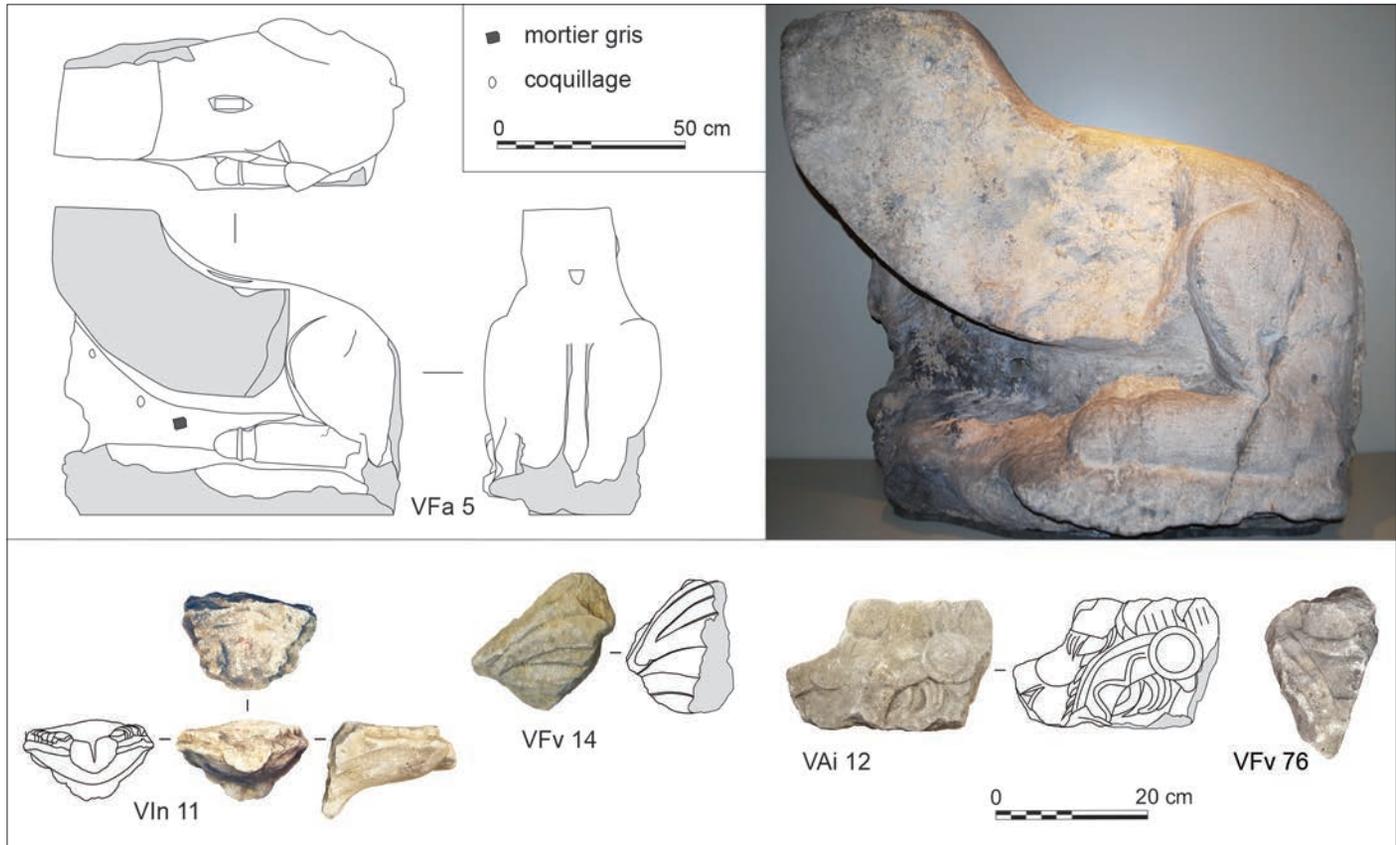


Fig. 18 – Sculptures dont l'interprétation et le lien avec le monument demeurent incertains (DAO et clichés : D. Mattiuz).

ronde-bosse d'un animal identifié comme un boviné (fig. 18, VFa 5) (Gueury, Vanderhoeven 1990, p. 259). Comme la sphinge, elle fait corps avec un socle haut de 18 cm. Le corps de l'animal est dressé et son poitrail soutenu par un plan vertical. La partie postérieure, traitée de façon très sommaire, rappelle davantage celle des lions accroupis. L'examen du buste montre que l'avant-corps progressivement géométrisé s'achève au niveau de l'encolure par un plan horizontal lisse, à l'exécution soignée, dessinant une surface presque carrée de 0,27 m de long sur 0,21 m de large. Malgré son style grossier, la pièce semble finie. Une mortaise de scellement vertical a été creusée sur son dos.

Nous retiendrons également la mâchoire inférieure d'un lion, gueule ouverte et langue pendante (VIn 11), ainsi que deux fragments de bas-reliefs : le premier figure le corps d'un animal marin couvert d'écailles mais aussi pourvu d'une crinière (cheval, lion ? VAi 12), le second semble représenter le buste d'un personnage féminin (VFv 76).

LA DATATION

Plusieurs indices plaident tout d'abord en faveur d'un *terminus post quem* à partir du milieu du 1^{er} s. L'image du *togatus* en premier lieu : le défunt est vêtu d'une tunique et d'une toge dont le port rappelle le type ancien de la *toga exigua*⁵³, par la tenue du pli de la toge remontant sur la poitrine, le *sinus*, dans la main droite. D'après Hans Rupprecht Goette, cette façon de porter et

de tenir la toge n'est plus figurée dans les monuments funéraires au-delà du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Ce mode de représentation caractérise plusieurs monuments de la période tibéro-claudienne en région rhénane, et se retrouve également à Tongres, dans le monument « aux trois *togati* » (Raepsaet-Charlier, Geerts 2015, p. 223-224). Élevé en « Pierre de Norroy » comme le mausolée de Vervoz, il est daté « des règnes de (Claude)-Néron » (*sic*, Raepsaet-Charlier, Geerts 2015, p. 223). En outre, le modelage du drapé de l'*umbo* de la toge, aux plis en cordons empesés, est à rapprocher du traitement des toges des défunts sur le mausolée de Lucius Poblicius à Cologne, élevé dans les années 40 apr. J.-C. (Andrikopoulou-Strack 1986, p. 56).

L'omniprésence de la sculpture de l'Attis (ou barbare oriental) dans le répertoire iconographique constitue le second argument. La plus ancienne de ses représentations en région rhénane se trouve en effet sur le monument de Clodius à Bonn (Allemagne), élevé dans les années 40 apr. J.-C. L'exécution du drapé dont est vêtu le personnage se rapproche en revanche des productions rhénanes que Jeanne-Nora Andrikopoulou rattache à la période néronienne⁵⁴.

Les indices chronologiques fournis par les ordres architectoniques, bien que moins précis, confortent cependant l'hypothèse d'une construction postérieure encore une fois au milieu du 1^{er} s. : le style des chapiteaux corinthiens se rapproche de celui de la colonne de Jupiter de Mayence, datée de l'époque claudienne et considérée comme le modèle de la série C de Kähler (1939, p. 24-26 ; Maligorne 2006, p. 65-66).

53. *Pallium-Typus* défini par Goette 1989, p. 20-26, pl. 2-3 ; voir aussi Goette 2013.

54. Notamment une représentation conservée au Römisch-Germanisches Museum de Cologne (Andrikopoulou-Strack 1986, fig. 26, cat. n° N 3 – Efferen).

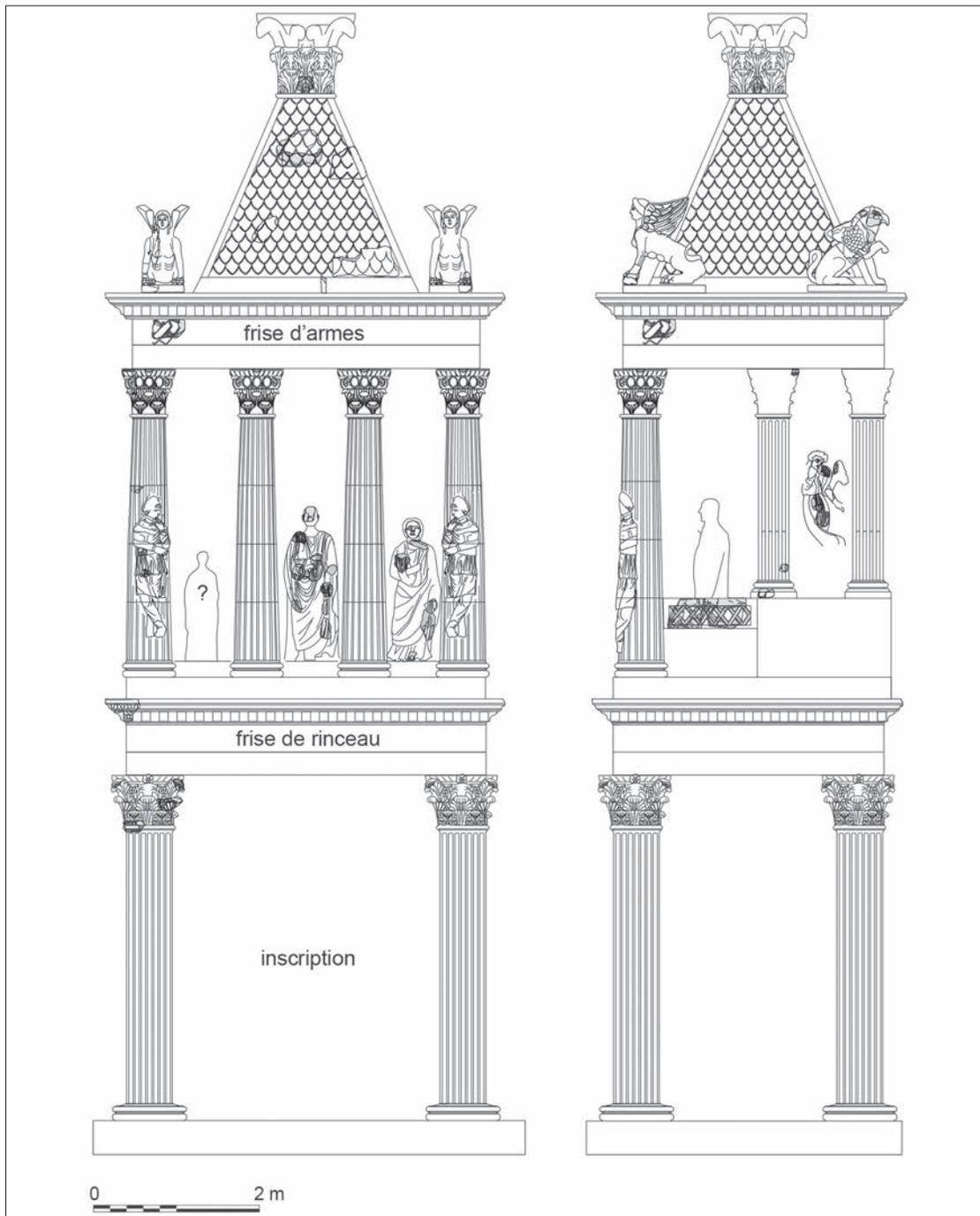


Fig. 19 – Le mausolée de Vervoz : proposition de restitution sur la base des trois ordres identifiés (DAO : D. Mattiuz).

Enfin, la position centrale et fondatrice du mausolée dans l'organisation de l'ensemble funéraire est un autre argument exploitable pour en cerner le *terminus ante quem*. La construction du monument doit être antérieure à l'aménagement de la plus ancienne tombe privilégiée, en l'occurrence la tombe I, accueillant les restes de l'enfant dans les années 60-75 apr. J.-C.

L'hypothèse d'une construction dans le troisième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. peut donc être envisagée en fonction de ces différents arguments. Le monument funéraire de Vervoz représente par conséquent l'une des réalisations les plus tardives du type du mausolée à édicule sur podium dans le Nord de la Gaule (fig. 19). Il peut être considéré comme le digne successeur du mausolée de Lucius Publicius élevé à Cologne. Les deux édifices partagent une même conception architecturale et certains détails

architectoniques comme le style des corniches. Les conventions de représentation d'Attis figuré en pied sur un support libre trouvent plusieurs parallèles dans les collections du Römisch-Germanisches Museum de Cologne : la comparaison avec le pilastre historié découvert à l'occasion des travaux du nouveau Wallraf-Richartz-Museum est particulièrement significative.

Ce faisceau d'indices plaide en faveur de l'étroite parenté qui unit ces deux mausolées, au-delà d'une simple influence stylistique. On peut donc émettre l'hypothèse que le mausolée de Vervoz constituerait l'une des productions remarquables, inspirée par les ateliers de sculpture colonais : elle refléterait ainsi la dernière phase d'activité de ces artistes qui, d'après Stefan Neu, ont pu continuer à exercer jusqu'à la période flavienne (Neu 1989, p. 360-362).

LE COMMANDITAIRE

Le lambris d'épithaphe conservé empêche d'appréhender concrètement le commanditaire de ce monument prestigieux érigé en territoire condruze à la période néronienne. Toutefois, le personnage juvénile en costume oriental, « *l'Attis tristis* », et la frise d'armes laissent peu de doutes sur la carrière militaire du chef de famille. La typologie et le décor du monument en « Pierre de Norroy » permettent d'entrevoir une commande issue des ateliers de Cologne qui, avec Mayence, dominent les marchés dans les territoires rhénans durant les deux premiers tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. (Laubry 2009).

Il est plus que probable qu'après une carrière au sein de l'armée, ce riche militaire se soit vu octroyer un domaine agricole à proximité de Vervoz, au moment où l'agglomération a commencé à se développer. Le signalement en 1903 de trois petits bâtiments rectangulaires proches les uns des autres est un indice de la présence d'une *villa* sur le plateau de Fecheroux, les petites constructions pouvant appartenir à la cour agricole.

De toute évidence, ce mausolée est celui d'une famille qui devait faire partie de l'élite de la cité. Par ailleurs, le mobilier des tombes privilégiées qui l'accompagne dévoile une origine

vraisemblablement méditerranéenne, de Narbonnaise ou du nord de l'Italie (Massart 2015, p. 30-31).

L'identification d'un *togatus* sur le mausolée nous met face à un personnage qui, après sa carrière militaire, a peut-être revêtu des fonctions civiles au sein de la *civitas Tungrorum*. Il peut avoir joué un rôle dans la mise en place de cette agglomération du *pagus Condrustis*, en participant notamment au financement de la construction des temples suivant la pratique courante de l'évergésie. Ainsi, un fragment d'un autel monolithique taillé dans la même pierre que le mausolée a été retrouvé à l'intérieur de l'enceinte sacrée, à côté de sa base (Witvrouw, Witvrouw 1975-1976, p. 192-193)⁵⁵. Il est contemporain de la première phase de construction des temples, touchés par un incendie à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. Le mausolée et l'autel auraient ainsi pu faire partie d'une même commande. L'emplacement du mausolée ne serait alors pas anodin. Situé un peu en retrait de la chaussée, il dominait le paysage avec une vue plongeante sur les temples situés sur le versant oriental de l'agglomération.

55. Ce fragment a été identifié dans un premier temps comme le calcaire de Longwy : Coquelet et al. 2013, p. 32, n. 7.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ANCIENNES

Euripide : *Les Bacchantes*, éd. et trad. H. Grégoire, Paris, Les Belles Lettres (coll. Collection des universités de France, série grecque, 6, 2), 1961.

Vitruve : *De l'architecture*, trad. C. Perrault, revue par M. Nisard, Paris, Errance, 1999.

SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)

CIL XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae, éd. O. Hirschfeld et K. Zangemeister, Berlin, 1899-1916, 4 tomes.

ILB²

Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²), éd. A. Deman, M.-T. Raepsaet-Charlier, Bruxelles, Latomus (coll. *Latomus*, 264), 2002, 288 p.

RECUEILS GÉNÉRAUX DE SCULPTURE

Espérandieu (Esp)

Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, V, Belgique, I, Espérandieu É., Paris, Imprimerie nationale, 1913, 502 p.

Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, VII, Gaule germanique, I, Germanie supérieure, Espérandieu É., Paris, Imprimerie nationale, 1918, 397 p.

RÉFÉRENCES

Andrikopoulou-Strack J.-N. 1986 : *Grabbauten des 1. Jahrhunderts n. Chr. im Rheingebiet: Untersuchungen zu Chronologie und Typologie*, Cologne, Bonn, Rheinland/Habelt (coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, 43), 202 p.

Aurigemma S. 1963 : *I monumenti della necropoli romana di Sarsina*, Rome (coll.

Bolletino del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura, 19), 107 p.

Bauchhens G. 1997 : *Barbaren oder Attis? in Djurić B., Lazar I. (dir.), Akten des IV. Internationalen Kolloquiums über Probleme des Provinzialrömischen Kunstschaftens, Celje, 8-12 mai 1995*, Ljubljana, Narodni muzej Slovenije, p. 43-52.

Bedon R. 1984 : *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, Paris, Picard, 248 p.

Brachert T., Keller T. 2003 : *Petrographische Untersuchungen an Gesteinen von Waldgirmes und Mainz-Kastel, Germania*, 81, p. 172-179.

Brunet-Gaston V. 2007 : *Le décor architectonique dans l'Arc jurassien « étendu »*,

- de *Augustodunum*-Autun (Saône-et-Loire, F) à *Augusta Raurica*-Augst (Bâle-Campagne, CH), in Bélet-Gonda C., Mazimann J.-P., Richard A., Schifferdecker F. (dir.), *Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien. Actes. Delle (F) – Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005, Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales*, Besançon, Porrentru, Presses universitaires de Franche-Comté/Office de la culture/Société jurassienne d'émulation (coll. Cahier d'archéologie jurassienne, 20 ; Annales Littéraires de l'université de Franche-Comté, 816 ; Série Environnement, sociétés et archéologie, 10), p. 73-84.
- Castorio J.-N., Maligorne Y. 2007** : *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (cité des Leuques)*, Paris, de Boccard (coll. Études lorraines d'Antiquité nationale, 4), 104 p.
- Coquelet C., Creemers G., Dreesen R., Goemaere É. 2013** : Les « pierres blanches » dans les monuments publics et funéraires de la cité des Tongres, *Signa*, 2, p. 29-34.
- Coquelet C., Creemers G., Dreesen R., Goemaere É. 2017** : Life and After-life of Roman Ornamental Stones within the *civitas Tungrorum (Germania inferior)*, in Coquelet C., Dreesen R., Creemers G., Goemaere É. (dir.), *Roman Ornamental Stones in North-Western Europe. Natural resources, Manufacturing, Supply, Life and After-Life*, Namur, Service public de Wallonie (coll. Études et documents, archéologie, 38), p. 225-252.
- Corbiau M.-H. 2005** : La voie romaine Metz-Arlon-Tongres. Itinéraire, équipement et chronologie, in Witvrouw J., Gava G. (dir.), *Le pont romain et le franchissement de la Meuse à Amay. Archéologie et Histoire*, Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz (coll. Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, 29), p. 17-44.
- Cumont F. 1900** : Notice sur un Attis funéraire découvert à Vervoz, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 29, p. 65-73.
- Cüppers H., Neyses A. 1971** : Der römische Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel (Kreis Trier-Land), *Trierer Zeitschrift*, 34, p. 143-225.
- Dagmar L. 2002** : Carrières et extraction romaines dans le nord-est de la Gaule et en Rhénanie, *Gallia*, 59, p. 155-174.
- Delplace C. 1980** : *Le griffon de l'archaïsme à l'époque impériale. Étude iconographique et essai d'interprétation symbolique*, Bruxelles, Rome, Institut historique belge de Rome (coll. Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes, 20), 460 p.
- Dubois C., Vaes F. 1942** : *Fouilles de Ch. J. Comhaire, en 1893 et 1895 à Vervoz (Clavier)*, Manuscrit inédit, Liège, Archives de l'Institut archéologique liégeois, 68 p.
- Ferlut A. 2011** : *Le culte des divinités féminines en Gaule Belgique et dans les Germanies sous le Haut-Empire romain*, Thèse de doctorat, université de Lyon-III, 367 p.
- Février S. 1993** : Le mausolée gallo-romain de Faverolles (Haute-Marne), in Ferdière A. (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992*, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France (coll. Suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France, 6), p. 93-98.
- Fischer G. 1996** : *Das römische Pola. Eine archäologische Stadtgeschichte*, München (coll. Bayerische Akademie der Wissenschaften Philosophisch-historische Klasse Abhandlungen, N. F., 110), 185 p.
- Flutsch L., Hauser P. 2012** : *Le mausolée nouveau est arrivé. Les monuments funéraires d'Avenches – En Chaplix (Canton de Vaud, Suisse)*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (coll. Cahier d'archéologie romande, 137 ; *Aventicum*, XVIII), 592 p.
- Goette H.-R. 1989** : *Studien zu römischen Togadarstellungen*, Mayence, Philipp von Zabern, 207 p.
- Goette H.-R. 2013** : Die römische « Staatstracht » - *toga, tunica et calcei*, in Tellenbach M., Schulz R., Wiczorek A. (dir.), *Die Macht der Toga. Dresscode im römischen Weltreich*, Regensburg, Schnell & Steiner (coll. Publikation der Reiss-Engelhorn-Museen in Kooperation mit dem Roemer- und Pelizaeus-Museum, 56), p. 39-52.
- Gros P. 1976** : Nombres irrationnels et nombres parfaits chez Vitruve, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 88-2, p. 669-704.
- Gueury M.-C., Vanderhoeven M. 1989** : La tombe gallo-romaine de Vervoz aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, *Bulletin des musées royaux d'art et d'histoire*, 60, p. 107-124.
- Gueury M.-C., Vanderhoeven M. 1990** : L'ensemble funéraire gallo-romain de Vervoz (commune de Clavier), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 102, p. 61-278.
- Hauser F. 1889** : *Die neu-attischen Reliefs*, Stuttgart, K. Wittwer, 202 p.
- Hartkopf-Fröder C., Jodry F. 2016** : « *Comnisca*, fils de *Vedillus*, Ambien, cavalier dans l'aile Indiana » : étude pétrographique de l'exceptionnelle stèle funéraire découverte à Strasbourg, *Revue archéologique de l'Est*, 65, p. 341-347.
- Hayward K. M. J. 2006** : Geological link between the Facilis monument at Colchester and first-century army tombstones from the Rhineland frontier, *Britannia*, 37, p. 359-363.
- Hayward K. M. J. 2009** : *Roman quarrying and stone supply on the periphery – southern England: a geological study of first-century funerary monuments and monumental architecture*, Oxford, Archaeopress (coll. *British Archeological Reports, British series*, 500), 190 p.
- Henrich P., Tabaczek M. 2004** : Die römischen Grabdenkmäler von Duppach-Weiermühle, *Eiflia Archaeologica. Duppacher Schriften zur Archäologie der Eifel*, I, p. 11-42.
- Hénaux F. 1906** : Découverte d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 36, p. 95-123.
- Herinckx A.-M. 2008** : Clavier, Clavier. L'agglomération routière de Vervoz, in Brulet R. (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Racine, p. 400-405.
- Kähler H. 1939** : *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*, Berlin, Walter de Gruyter (coll. Römisch-germanische Forschungen, 13), 100 p.
- Klatt U. 2001** : Barbaren-Darstellungen an römischen Grabbauten des 1. Jahrhunderts an Rhein und Maas, in Gabelmann H., Brands G., Andrikopoulou-Strack J.-N., Dexheimer D., Bauchhenß G. (dir.), *Rom und die Provinzen. Gedenkschrift für Hanns Gabelmann*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, 53), p. 61-73.
- Kremer G. 2009** : *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg). Mit einem Beitrag von Jean Krier*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 12), 238 p.
- Landskron A. 2005** : Attis, Parther und andere Barbaren. Ein Beitrag zum Verständnis von Orientalendarstellungen auf Grabsteinen der nördlichen Provinzen, in Sanader M., Rendić-Miočević A. (dir.), *Religion und Mythos als Anregung für die provinzialrömische Plastik : Akten des VIII. Internationalen Kolloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens = Religion and myth as an impetus for the Roman provincial sculpture: The proceedings of the 8th International Colloquium on Problems of Roman Provincial Art*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, p. 121-130.
- Laubry N. 2009** : Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut-Empire, *Pallas*, 80, p. 281-305.
- Lefert S. 2018** : *La villa gallo-romaine du Hody, à Hamois : un modèle original*, Namur, Musée archéologique de Namur (coll. Namur. Archéologie, 1), 207 p.

- Lefert S., Bausier K. 2013** : Villas gallo-romaines en Condroz namurois : des situations contrastées, in Vanmechelen R. (dir.) 2013, p. 239-272.
- Massart C. 2015** : *Les Tumulus Gallo-romains de Hesbaye (cité des Tongres). La représentation funéraire des élites*, Tongres, Musée gallo-romain (coll. ATVATVCA, 6), 246 p.
- Maligorne Y. 2006** : Décor architectonique et datation de la tombe monumentale de Faverolles (Haute-Marne), *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 99-4^e, p. 60-73.
- Mignon J.-M., Zugmeyer S. 2006** : Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse), in Moretti J.-C., Tardy D. (dir.), *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'empire romain, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, 11-13 octobre 2001, Lattes*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 289-320.
- Morel D., Bodart E., Boulvain F., Dierckens A., Finoulst L.-A., Fronteau G., Yans J., Yante J.-M., Piavaux M. 2012** : Les calcaires de Lorraine dans l'architecture et la sculpture gothiques de la région mosane. Origine, utilisation et diffusion d'un matériau au Moyen Âge, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre-BUCEMA*, 16, 2012 [URL : <http://journals.openedition.org/cem/12432>, mis en ligne le 05/12/2012].
- Neu S. 1989** : Römische Reliefs vom Kölner Rheinufer, *Kölner Jahrbuch*, 22, p. 241-364.
- Numrich B. 1997** : *Die Architektur der römischen Grabdenkmäler aus Neumagen. Beiträge zur Chronologie und Typologie*, Trèves, Musée rhénan de Trèves (coll. Trierer Zeitschrift, 22), 233 p.
- Panhuyzen T. A. S. M. 1996** : *Romeins Maastricht en zijn beelden/Roman Maastricht reflected in stones*, Maastricht, Bonnefontenmuseum/Assen/Van Gorcum, 451 p.
- Philippart H. 1930** : *Iconographie des bacchantes d'Euripide*, Paris, Les Belles Lettres (Extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 9-1), 72 p.
- Picard G.-C. 1957** : *Les trophées romains. Contributions à l'histoire de la religion et de l'Art triomphal de Rome*, Paris, de Boccard (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 187), 534 p.
- Precht G. 1975** : *Das Grabmal des Lucius Poblicius : Rekonstruktion und Aufbau*, Cologne, Römisch-Germanisches Museum der Stadt, 88 p.
- Raepsaet G. 2013a** : L'ethnogenèse de la civitas *Tungrorum* et la formation de la Province de Germanie, *L'Antiquité classique*, 82, p. 111-148.
- Raepsaet G. 2013b** : Quelques réflexions sur l'économie gallo-romaine en pays condruze, in Vanmechelen R. (dir.) 2013, p. 197-207.
- Raepsaet-Charlier M.-T. 2013** : *Pagus Condrustis : le Condroz à l'époque romaine*, in Vanmechelen R. (dir.) 2013, p. 91-97.
- Raepsaet-Charlier M.-T., Geerts R. C. A. 2015** : Een Romeinse grafstele uit de 1ste eeuw n. Chr. opgegraven aan de Pannovenweg te Tongeren, *Signa*, 4, p. 217-228.
- Renard M. 1906** : Découvertes d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 36, p. 95-123.
- Renard M. 1950** : Sphinx ravisseuse et têtes coupées, *Latomus*, 9, p. 303-310.
- Renard M. 1975** : Attis-pilier de Clavier-Vervoz et d'ailleurs, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts*, 5^e série, 61, p. 14-29.
- Scholz M. 2012** : *Grabbauten in den nördlichen Grenzprovinzen des Römischen Reiches zwischen Britannien und dem Schwarzen Meer, 1.-3. Jahrhundert n. Chr.*, Mayence, Römisch-Germanischen Zentralmuseum (coll. Monographien. Römisch-Germanisches Zentralmuseum, 103), 571 p. et 569 p.
- Selzer W. 1988** : *Römische Steindenkmäler : Mainz in römischen Zeit : Katalog zur Sammlung in der Steinhalle*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Landesmuseum Mainz, 1), 267 p.
- Stribrny C. 1987** : *Die Herkunft der römischen Werksteine aus Mainz und Umgebung : Vergleichende petrographische und geochemische Untersuchungen an skulptierten Kalksteinen*, Bonn, Römisch-germanisches Zentralmuseum (coll. *Corpus Signorum Imperii Romani*, Deutschland, II, 8), 106 p.
- Touchette L.-A. 1995** : *The dancing Maenad reliefs. Continuity and change in Roman copies*, Londres, University of London/Institute of Classical Studies (coll. Suppl. au *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, 62), 119 p.
- Trunk M. 1991** : *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. Ein Beitrag zur architekturgeschichtlichen Einordnung römischer Sakralbauten in Augst*, Augst, Römermuseum (coll. Forschungen in Augst, 14), 257 p.
- Vanmechelen R. (dir.) 2013** : *Archéologie entre Meuse et Hoyoux, 2. Contextes, analyses. Le monde rural en Condroz namurois du 1^{er} au 19^e siècle*, Lavaux-Sainte-Anne, Association Entre Ardenne et Meuse (coll. *De la Meuse à l'Ardenne*, 45), 350 p.
- Van Ossel P., Defgnée A. (dir.) 2001** : *Champion, Hamois : une villa romaine chez les Condruses : archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine, Division du Patrimoine (coll. Études et documents, Archéologie, 7), 278 p.
- Vermaseren M. J. 1989** : *Corpus cultus Cybelae Attidisque (CCCA)*. VI. *Germania, Raetia, Noricum, Pannonia, Dalmatia, Macedonia, Thracia, Moesia, Dacia, Regnum Bospori, Colchis, Scythia, Sarmatia*, Leyde, Brill (coll. Études préliminaires aux religions orientales dans l'empire romain, 50), 224 p.
- Walter H. 1970** : *La colonne ciselée dans la Gaule romaine*, Paris, Les Belles Lettres (coll. *Annales littéraires de l'université de Besançon*, 119), 139 p.
- Wilson-Jones M. 2000** : *Principles of Roman Architecture*, Londres, New Haven, Yale University Press, 270 p.
- Witvrouw J., Witvrouw D. 1975-1976** : Le sanctuaire Belgo-romain de Clavier-Vervoz, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 14, p. 147-216.